

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'Assainissement RPQS - Assainissement



Exercice 2022

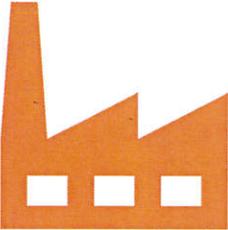
Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Table des matières

Les Chiffres Clés pour 2022	3
Les temps forts pour 2022.....	4
1.1 Présentation du territoire	6
1.2 La gestion du service	7
2. Les caractéristiques techniques du service	8
2.1 Les abonnés	8
2.2 Les réseaux de collecte.....	9
2.2.1 Patrimoine et fonctionnement	9
2.2.2 La gestion du temps de pluie	11
2.2.4 Les aides au raccordement.....	13
2.3 Le patrimoine et la performance des stations d'épuration	14
2.3.1 La station d'épuration de Baincthun.....	14
2.3.2 La station d'épuration de Boulogne-sur-Mer - SELIANE.....	15
2.3.3 La Station d'épuration de Conteville-lès-Boulogne.....	17
2.3.4 La station d'épuration d'Equihen-Plage.....	18
2.3.5 La station d'épuration d'Isques.....	19
2.3.6 La station d'épuration de l'Inqueterie	21
2.3.7 La station d'épuration de La Capelle-les-Boulogne	22
2.3.8 La station d'épuration de Landacres.....	23
2.3.9 La station d'épuration de Le Portel.....	26
2.3.10 La station d'épuration de Nesles.....	27
2.3.11 La station d'épuration de Pernes-les-Boulogne	29
2.3.12 La station d'épuration de Wimereux	30
2.3 Les études et travaux	32
2.4 L'assainissement non collectif.....	33
3. Les caractéristiques financières du service	34
3.1 Tarification.....	34
3.1.1 Tarification de la collecte des eaux usées.....	34
3.1.2 Tarification du traitement des eaux usées	34
3.1.3 Impact sur la facture 120 m ³	34
3.1.4 Tarification de l'assainissement non collectif.....	35
3.1.5 Recettes d'exploitation	36
3.2 Financement des Investissements	36
3.3 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité	37
ANNEXES –	38

Les Chiffres Clés pour 2022

	<p>57 184 abonnés en Assainissement Collectif 2 930 abonnés en Assainissement Non Collectif</p>	
<p>11 933 000 m³ traités sur les Stations d'épuration</p>		
	<p>528 km de réseaux d'eaux usées et unitaires</p>	
	<p>12 Stations d'épuration</p>	<p>184 postes de refoulement</p>
<p>Prix du m³ de 4,25 €/m³ TTC* au 1er janvier 2023 sur la base d'une facture de 120 m³ *sauf usagers de Dannes</p>		
<p>26 273 € d'aide financière apportée à 19 usagers pour la mise en conformité ou le raccordement de leur habitation aux réseaux publics de collecte</p>		

Les temps forts pour 2022



Janvier à avril, septembre à décembre

Travaux sur les réseaux du Portel

Les travaux du plan d'actions pour la gestion du temps de pluie du système d'assainissement d'Outreau-Le Portel se sont poursuivis tout au long de l'année. Ainsi, 6 chantiers ont été réalisés au cours de l'année 2022.

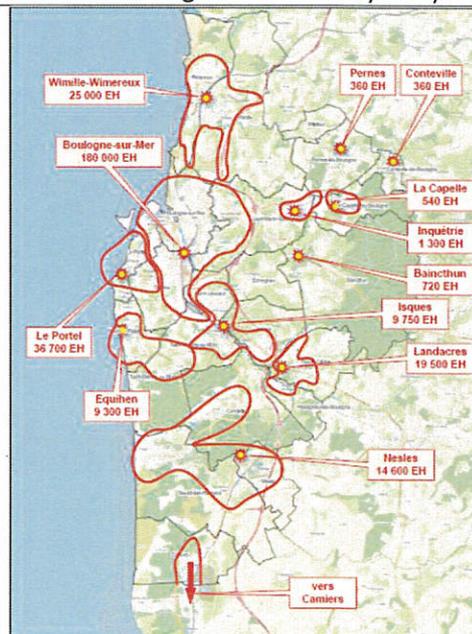
Les réseaux des rues du révérend Père Coppin, Jeanne d'Arc, Jean Pourre, Jean Baptiste Gournay ont fait l'objet de renouvellement. Les regards mixtes ont aussi été supprimés rue Rosa Luxembourg et Boulevard Lyautey.

Septembre

Schéma directeur d'assainissement communautaire

Afin de répondre à de nouvelles exigences réglementaires (arrêté du 21 juillet 2015 modifié par arrêté du 31 juillet 2020) en matière de schéma directeur d'assainissement, il est aujourd'hui nécessaire de : Mettre à jour les études existantes afin de bénéficier de diagnostics plus récents et à l'échelle de tous les systèmes d'assainissement de la CAB ; Elaborer des programmes d'actions cohérents et priorités en fonction des enjeux à l'échelle globale du territoire de la CAB ; Elaborer ou mettre à jour si besoin les zonages des eaux usées et des eaux pluviales.

La pré-étude a été présentée au comité de pilotage en septembre permettant d'établir un premier état des lieux à l'échelle de la CAB et de définir les besoins en vue de l'appel d'offres.



Novembre

Etude de faisabilité pour le renforcement de la station du Portel

Toujours dans le cadre du plan d'actions pour la gestion du temps de pluie, la station d'épuration doit être renforcée pour avoir la capacité de traiter de plus grands volumes par temps de pluie. Les possibilités foncières sont toutefois très limitées au regard de son implantation littorale. Une étude de faisabilité, dont les résultats ont été présentés en novembre, a permis de définir une solution technique restant dans l'emprise de la station. Il s'agira de construire un nouveau bassin de xx m3 et une nouvelle filière de traitement dédiée. L'investissement est estimé à 4,3 M€.

Septembre à décembre

Tension sur la fourniture d'électricité et de réactifs

Une période de tension nationale sur la fourniture d'énergie et sur les réactifs sur le dernier trimestre de l'année. Les stations d'épuration et les postes de refoulement sont de gros consommateurs à la fois d'énergie mais aussi de divers produits chimiques pour assurer le traitement. La consommation annuelle d'électricité pour l'assainissement de la CAB s'élève à 12 900 Mwh pour l'année 2022.

Décembre

Inspection de la station de Landacres par la DREAL

Une visite d'inspection des installations classées (DREAL) a été réalisée le 14 décembre au regard des nombreuses alertes relatives à la réception d'effluents industriels difficilement traitables à la station d'épuration.



Août à décembre

Etat des lieux des contrats de délégation de service public d'assainissement

10 de 12 contrats de délégation de service public, dont ceux représentant les poids économiques les plus importants, ont des échéances comprises entre le 31/12/2023 et le 31/12/2025. Un état des lieux des contrats actuels a été réalisé dont les résultats ont été finalisés en décembre. Cette étude apporte une aide à la décision concernant le mode de gestion et le périmètre du futur service.

1.1 Présentation du territoire

La communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) a été créée le 1^{er} janvier 2000. Elle regroupe 22 communes pour une superficie de 204,52 km².

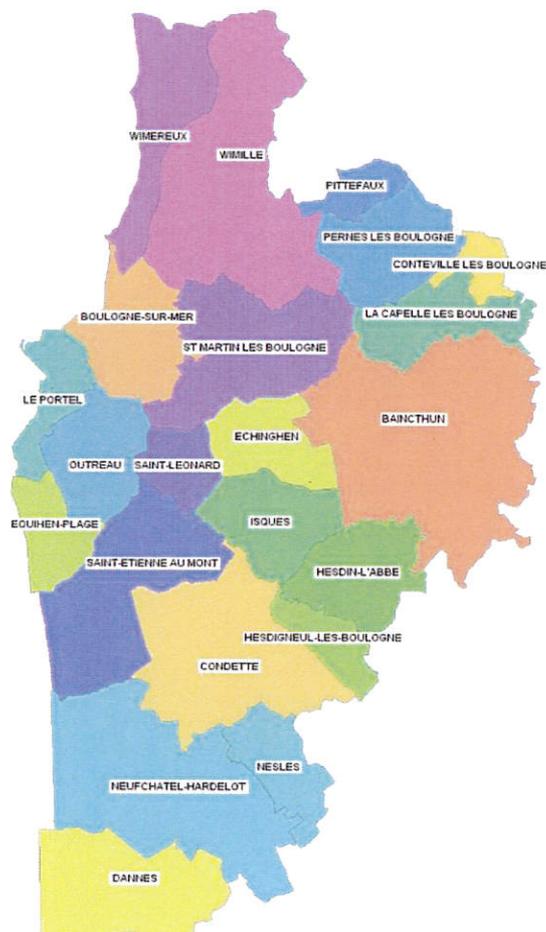
Parmi ses compétences, la CAB gère le service d'assainissement dans sa globalité depuis le 1^{er} janvier 2018 et le transfert de la compétence collecte.

● Compétences liées au service :

- ✓ Collecte, Transport et Dépollution des eaux usées
- ✓ Contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif
- ✓ Gestion des eaux pluviales urbaines

● Territoire desservi :

- ✓ Baincthun
- ✓ Boulogne-sur-mer
- ✓ La Capelle-les-Boulogne
- ✓ Condette
- ✓ Conteville-lez-Boulogne
- ✓ Danes
- ✓ Echinghen
- ✓ Equihen-Plage
- ✓ Hesdigneul-les-Boulogne
- ✓ Hesdin l'Abbé
- ✓ Isques
- ✓ Le Portel
- ✓ Nesles
- ✓ Neufchâtel-Hardelot
- ✓ Outreau
- ✓ Pernes-les-Boulogne
- ✓ Pittefaux
- ✓ Saint-Etienne-au-Mont
- ✓ Saint-Léonard
- ✓ Saint-Martin-Boulogne
- ✓ Wimereux
- ✓ Wimille



1.2 La gestion du service

La compétence « Assainissement » s'exerce sous la responsabilité du Vice-Président en charge des politiques de l'eau et développement balnéaire, Olivier BARBARIN.

Le service Assainissement est exploité principalement en délégation de service public par voie d'affermage avec un opérateur unique VEOLIA à travers 12 contrats et en partie en prestations de service.

	Nom du Déléataire	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Missions du déléataire
Les STEP reprises au contrat sont les suivantes : Boulogne-sur-mer (SELIANE), Baincthun, Conteville, Lagune de la Capelle, Equihen-plage, Inquéterie, Isques, Landacres, Le Portel, Nesles, Pernes-les-Boulogne et Wimille-Wimereux	VEOLIA	01/01/2016	31/12/2023	Gestion des STEP
Réseaux de Boulogne-sur-mer et Hesdigneul-les-Boulogne	VEOLIA	01/01/2022	31/12/2025	Gestion des Réseaux
Réseaux de Dannes	VEOLIA	09/08/2016	08/08/2024	Gestion des Réseaux
Réseaux de Equihen-Plage	VEOLIA	01/09/2016	31/08/2028	Gestion des Réseaux
Réseaux d'Hesdin l'Abbé	VEOLIA	01/07/2015	30/06/2027	Gestion des Réseaux
Réseaux de Le Portel	VEOLIA	01/01/2018	31/12/2025	Gestion des Réseaux
Réseaux de Outreau	VEOLIA	01/01/2014	31/12/2025	Gestion des Réseaux
Réseaux de Saint-Martin-Boulogne, Baincthun, Conteville-lez-Boulogne, La Capelle-les-Boulogne et Pernes-les-Boulogne	VEOLIA	01/01/2020	31/12/2024	Gestion des Réseaux
Réseaux de Saint-Léonard, Saint Etienne-au-Mont, Isques	VEOLIA	01/01/2017	31/12/2024	Gestion des Réseaux
Réseaux de Nesles, Neufchâtel-Hardelot et Condette	VEOLIA	01/01/2018	31/12/2025	Gestion des Réseaux
Réseaux de Wimille et Wimereux	VEOLIA	01/01/2017	31/12/2028	Gestion des Réseaux
Réseaux de la ZI de Landacres	Exploitation en régie par la CAB			
Assainissement Non Collectif	VEOLIA	01/01/2020	31/12/2024	Contrôle des installations

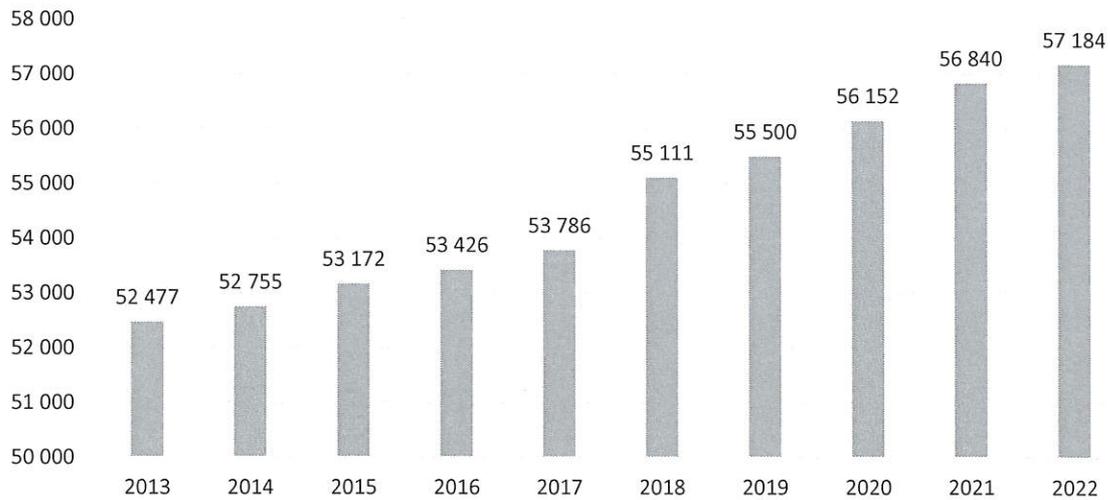
Le 1^{er} janvier 2022, un nouveau contrat de délégation de service public est entré en vigueur pour l'exploitation des réseaux de Boulogne sur Mer et Hesdigneul les Boulogne.

2. Les caractéristiques techniques du service

2.1 Les abonnés

En 2022, le service public d'assainissement collectif comptait 57 184 abonnés sur le territoire de la CAB. Le nombre d'abonnés présente une tendance à la hausse ces dernières années

Evolution du Nombre d'abonnés



Le service dessert également les activités industrielles et artisanales (abonnés non domestiques). Tout déversement d'eaux usées non-domestiques dans le réseau public de collecte des eaux usées doit être autorisé par la CAB. Cela se traduit par une autorisation administrative de déversement qui peut être complétée le cas échéant d'une convention spéciale de déversement. Au 31/12/2022, le nombre de ces actes administratifs est le suivant :

Localisation	Convention et/ou autorisation de déversement
Séliane	68
Isques, Saint-Léonard et Saint-Étienne-au-Mont	2
Le Portel	18
Neufchâtel-Hardelot, Condette et Nesles	26
Outreau	2
Inquéterie	3
Wimereux et Wimille	47
ZI Landacres	5
TOTAL	171

Les abonnés qui ne sont pas desservis par un réseau font partie du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Ils gèrent leurs eaux usées via leur installation privée. En 2022, le délégataire comptabilise 2 930 abonnés du SPANC.

A noter que 2 communes (Pittefaux et Echinghen) relèvent entièrement de l'assainissement non collectif

2.2 Les réseaux de collecte

2.2.1 Patrimoine et fonctionnement

Le réseau de collecte représente un total de 528 km. Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des différents réseaux d'assainissement eaux usées de la CAB.

Communes	Réseau de collecte gravitaire	Réseau sous vide	Réseau de Refoulement
Boulogne-sur-Mer et Hesdigneul-lès-Boulogne	122 038	0	2 197
Dannes	6 861	0	885
Equihen-Plage	13 757	0	1 446
Hesdin l'abbé	5 680	0	663
Le Portel	31 362	0	272
Outreau	50 048	0	1 724
Saint-Martin-Boulogne, Baincthun, La Capelle-lès-Boulogne, Conteville-lès-Boulogne et Pernes-lès-Boulogne	60 877	0	3 154
Isques, Saint-Léonard et Saint-Étienne-au-Mont	44 477	0	5 576
Neufchâtel-Hardelot, Condette et Nesles	84 305	0	10 631
Wimille et Wimereux	58 776	0	6 977
ZI Landacres	6 360	0	0
ZI Liane	4 692	4 692	147
CAB	489 233	4 692	33 672

On distingue deux types d'intervention sur les réseaux d'assainissement :

- Les opérations programmées : ce sont essentiellement les opérations d'auscultation du réseau par caméra, les programmes de curage préventif du réseau
- Les opérations non programmées ou curatives : ce sont les interventions de désobstruction des réseaux et de curage faites en urgence pour rétablir le libre écoulement.

Le tableau ci-après récapitule les interventions réalisées sur les réseaux de collecte des eaux usées en 2022.

Commune	Nombre de désobstruction sur branchements et réseaux	Nombre de désobstruction / 1 000 abonnés	Linéaire de réseau curé en préventif (en ml)	Linéaire d'inspection caméra (en ml)
Boulogne-sur-Mer	88	4	12 099	546
Hesdigneul-lès-Boulogne			982	0
Dannes	2	3	410	0
Equihen-Plage	7	5	1 538	0
Hesdin l'Abbé	7	16	4 652	239
Le Portel	36	8	7 020	2 537
Outreau	51	8	13 037	742
St-Martin-Boulogne	32	6	5 523	2 804
Baincthun			846	0
La Capelle-lès-Boulogne			604	384
Conteville-lès-Boulogne			3 083	288
Pernes-lès-Boulogne			883	0
Isques			149	0
St-Étienne-au-Mont	33	66	4 035	983
St-Léonard			749	1 858
Neufchâtel-Hardelot	29	5	8 349	72
Nesles			0	0
Condette			0	0
Wimereux	42	9	2 934	1 607
Wimille			1 408	150
ZI Landacres	0	0	0	0
ZI Liane	4	60	0	0
TOTAL	331	6	68 301 (soit 9,1% du linéaire total)	12 791 (soit 1,6% du linéaire total)

L'un des aspects de la performance d'un réseau de collecte s'apprécie au travers de ses conditions d'écoulement par temps sec. On définit un point noir du réseau de collecte, un tronçon de réseau sur lequel il est nécessaire de passer plus de deux fois par an pour curage.

Le détail du nombre de points noirs sur la CAB en 2022 est le suivant :

Points noirs réseaux	
Baincthun	0
Boulogne	2
Condette	0
Conteville	0
Dannes	1
Equihen	26
Hesdigneul	0
Hesdin l'Abbé	16
Isques	4
La Capelle	0
Le Portel	32

Neufchâtel	2
Nesles	0
Outreau	12
Pernes	0
St Etienne	0
St Leonard	0
St Martin	9
Wimereux	5
Wimille	1
Total	107
Pour 100 km (P252.2)	6,8

La topographie du territoire impose souvent le recours à des stations de pompage pour acheminer les effluents vers les stations d'épuration. Le tableau ci-dessous synthétise le nombre de postes de refoulement existant sur le réseau d'assainissement eaux usées de la CAB. Parmi les 184 postes, 9 sont dédiés aux eaux pluviales.

Postes de refoulement	
Baincthun	2
Boulogne	16
Condette	15
Conteville	2
Dannes	5
Equihen	9
Hesdigneul	2
Hesdin l'Abbé	6
Isques	4
La Capelle	1
Le Portel	7
Neufchâtel	32
Nesles	4
Outreau	5
Pernes	2
St Etienne au Mont	12
St Leonard	14
St Martin	9
Wimereux	22
Wimille	15
Total	184

2.2.2 La gestion du temps de pluie

Un autre aspect de la performance des réseaux porte sur la part d'eau claire parasite qu'ils collectent, soit par drainage à cause de défauts d'étanchéité des réseaux, soit par apport d'eau de pluie dans le cas des réseaux unitaires ou de mauvais raccordements.

Ces volumes excédentaires occasionnent des rejets d'eaux non traitées au niveau de déversoirs d'orage, des postes de refoulement ou des points bas des réseaux ainsi que des frais d'exploitation (pompage, traitement...).

Depuis le 1er janvier 2016, la réglementation impose une obligation de résultat sur la limitation de ces volumes déversés. Le critère utilisé est, soit le nombre de jours de déversement qui doit être inférieur à 20 jours par déversoir d'orage et par an (cas de Séliane), soit celui d'un volume déversé et non traité représentant un volume inférieur à 5% du volume total collecté dans l'année (cas de tous les systèmes de la CAB sauf Séliane). Ce seuil s'apprécie sur la base de 5 années.

Deux systèmes d'assainissement ne respectent pas ce seuil : Le Portel et Séliane.

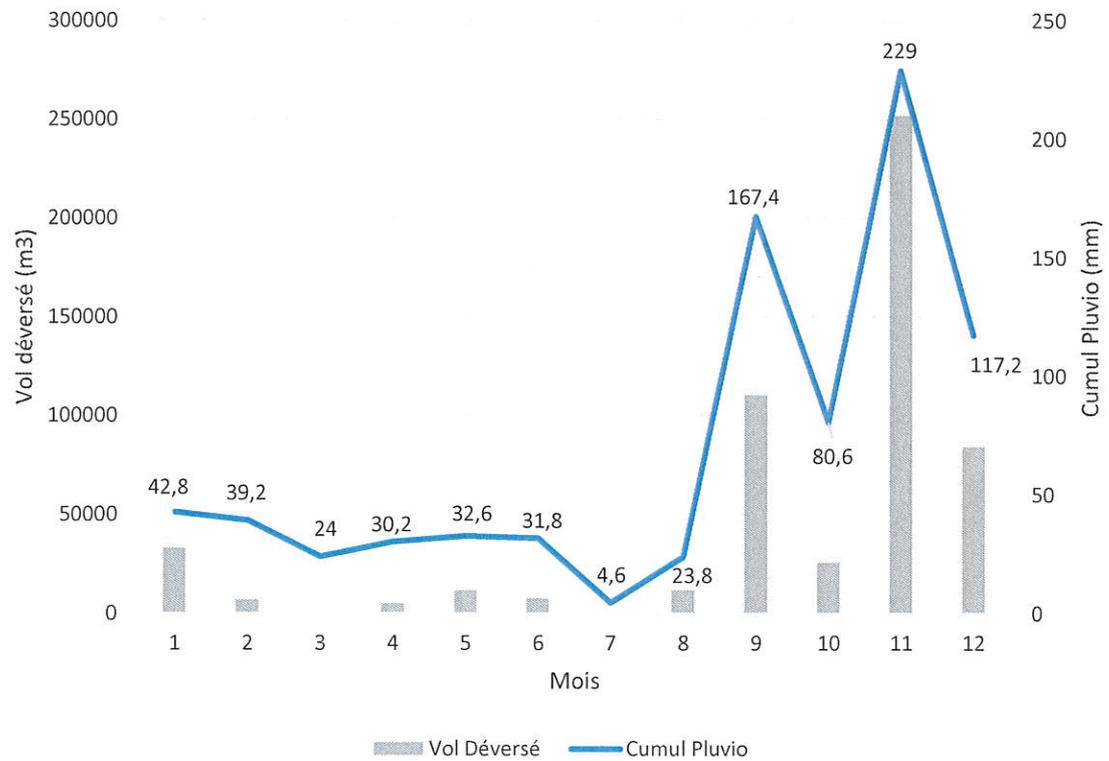


Sur Le Portel, les réseaux, bien que séparatifs, fonctionnent comme des réseaux unitaires, du fait :

- Du caractère aléatoire des branchements : que ce soit pour la partie publique du branchement, ou pour sa partie privée, une majorité des immeubles ont été raccordés au réseau le plus proche ou le plus accessible, sans distinguer eaux usées et eaux pluviales. Ce constat est diffus sur tout le territoire (contexte de la reconstruction d'après-guerre)
- De la présence de regards mixtes (regard de visite dans lequel les deux réseaux sont ouverts et peuvent se mélanger) : 83 regards de ce type ont été identifiés mais ils en existent probablement d'autres.

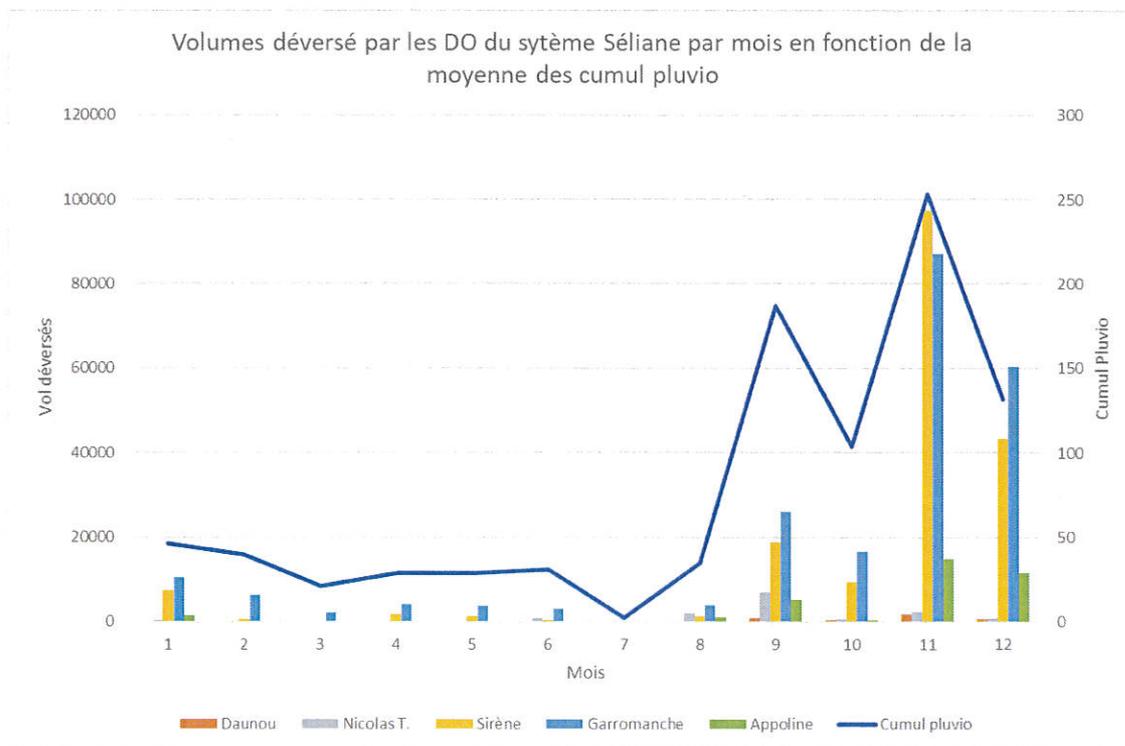
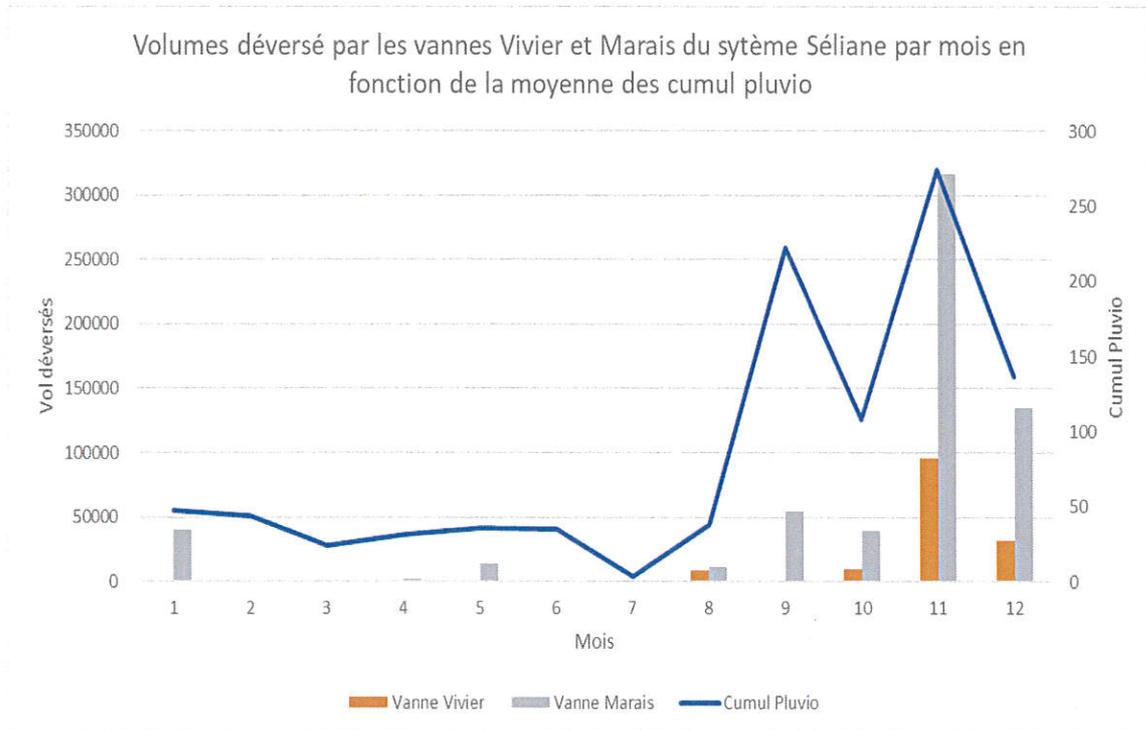
Le volume déversé au droit du PR Monseigneur Bourgain s'élève à 548 460 m³, soit 21% du volume collecté dans l'année. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2021, malgré une année 2022 qualifiée de sèche et une baisse des volumes traités à la station. Une analyse mois par mois a été réalisée. On constate que 81% de ces déversements se concentrent sur 3 mois (septembre, novembre et décembre) où la pluviométrie est supérieure à 100 mm. Les longues périodes de pluie saturent le système. Les déversements se produisent également lors de pluies de fortes intensité (exemple des pluies du 19 mai et du 17 août).

Vol déversé en fonction du cumul de pluvio selon les mois



Un plan d'action a été validé par les services de la Police de l'eau en août 2020. Il s'élève à 14,2 M€ et comprend 3 parties : un travail sur les réseaux et les raccordements, la modification de la gestion des eaux pluviales en réduisant la collecter et en favorisant l'infiltration ou la rétention sur site et la création de gros ouvrages (bassins de stockage et renforcement de la station d'épuration).

Sur Séliane, les constats sur les déversements sont identiques. Les déversoirs principaux sont : les vannes Vivier et Marais, le DO Sirène, le DO Garromanche, le DO Appoline et le DO Nicolas Thierry.



2.2.4 Les aides au raccordement

La CAB a signé une convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie pour les subventions aux particuliers dans le cadre de leurs travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement collectif ou de la modification de leur réseaux privés.

A ce titre, la CAB vérifie les travaux réalisés et instruit les dossiers de demande de subvention pour le compte de l'agence de l'Eau.

En 2022, 19 dossiers de subvention ont été instruits pour un montant d'aide apportée de 26 273 €.

2.3 Le patrimoine et la performance des stations d'épuration

2.3.1 La station d'épuration de Baincthun

Mise en service en 2009, la station d'épuration de Baincthun est d'une capacité de 720 Equivalent Habitants et son rejet se fait dans le ruisseau d'Echinghen. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

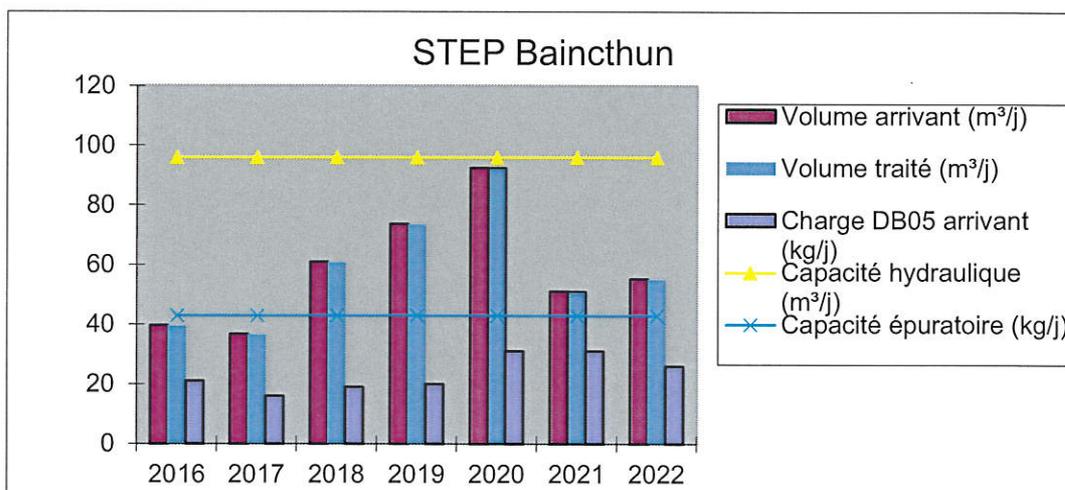
- Prétraitement : tamis fin
- Filière de traitement : bio disques et décanteur lamellaire
- Filière de traitement des boues : stockage dans une bache souple de 100 m3 avant évacuation sur Séliane

Cette station d'épuration a été autorisée par un arrêté préfectoral du 7 juin 2007.

- Evaluation des charges entrantes

Les flux journaliers moyens arrivant sur la station d'épuration de Baincthun sont les suivants :

Baincthun	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m ³ /j)	61	74	92	51	55
Capacité hydraulique (m ³ /j)	96	96	96	96	96
Charge DB05 arrivant (kg/j)	19	20	31	31	16
Capacité épuratoire (kg/j)	43	43	43	43	43



Les charges reçues lors des 2 bilans représentent 41 % de la capacité nominale de la station (DBO5).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes

	Nombre de bilans	Charge entrante	Charges sortante	Rendement	Concentration sortie	Rappel du niveau de rejet		
		(kg/j)	(kg/j)	(%)	(mg/L)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	1	16	1,7	88,8	36,4	35		-
DCO	1	34,9	3	91,4	88,9	125		-
DBO5	1	13,7	0,8	94,7	23,7	25		-
NTK	1	4	0,4	90,0	14,2	-		-
NGL	1	4	1,2	70,0	36,3	-		25
Pt	1	0,5	0,3	40,0	7,6	-		40

La station d'épuration présente 2 bilans non conformes en 2022 (1 en 2021)

- Bilan du 15/06/2022 (paramètres MES et DBO5) : le bilan est considéré comme hors conditions normales de fonctionnement car le second biodisque était en panne depuis le 10 juin. La seconde file a été remise en service le 8 juillet.
- Bilan du 16/06/2022 (rendement sur le paramètre MES) réalisé par la Police de l'eau lors d'un contrôle inopiné.

- Gestion des boues et sous-produits

La quantité de boues en tonnes de matière sèche est de 5,3 tonnes pour l'année 2022 (0,9 T en 2021), évacuée à 100% vers la station Séliane.

- Conformité

La police de l'eau, en application de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 a classé le système d'assainissement de Baincthun : Conforme.

2.3.2 La station d'épuration de Boulogne-sur-Mer - SELIANE

Mise en service en 2006, la station d'épuration de Boulogne sur mer est d'une capacité de 180 000 Equivalent Habitants et son rejet se fait dans la Liane. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

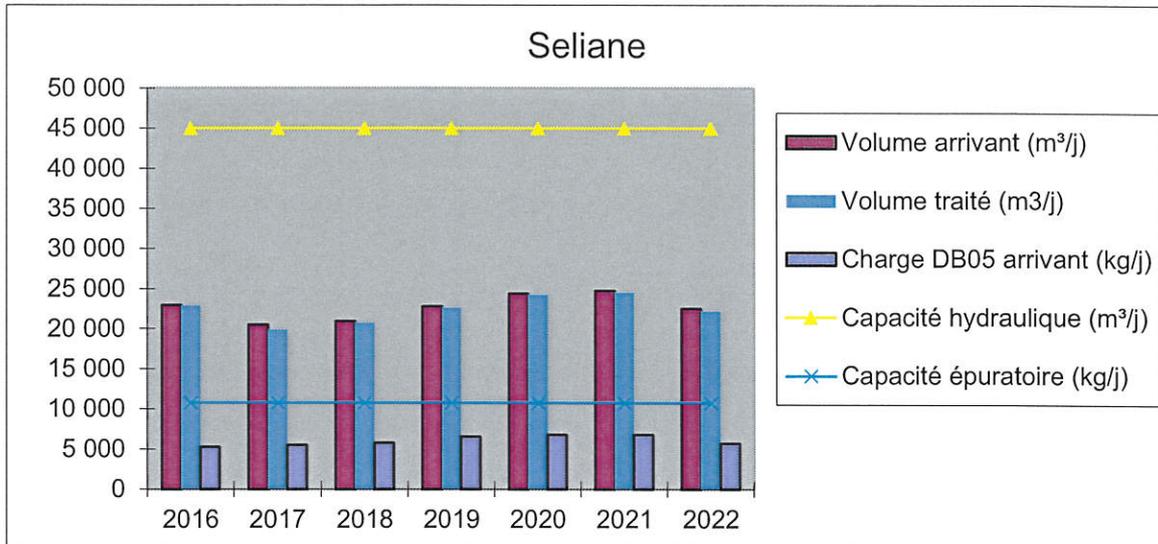
- Prétraitement : Dégrilleurs, Dessableurs / Déshuileurs, Tamiseurs,
- Filière de traitement : Décanteurs primaires, biofiltration, désinfection UV
- Filière de traitement des boues : centrifugeuse, incinération

Cette station d'épuration a été autorisée par un arrêté préfectoral du 19 février 2003, modifié les 17 mai 2004, 29 juin 2011 et 27 octobre 2017.

- Evaluation des charges entrantes

Les flux journaliers moyens arrivant sur la station d'épuration de Boulogne sur mer sont les suivants :

Seliane	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m ³ /j)	20 938	22 761	24 383	24 701	22 484
Capacité (m ³ /j) hydraulique	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000
Charge DB05 arrivant (kg/j)	5 759	6 516	6 791	6 744	5 688
Capacité (kg/j) épuratoire	10 800	10 800	10 800	10 800	10 800



Les charges reçues représentent en moyenne 52,7 % de la capacité nominale de la station (DBO5).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes :

	Nombre de bilans	Charge entrante	Charge sortante	Rendement	Concentration sortie	Rappel du niveau de rejet		
		(kg/j)	(kg/j)	(%)	(mg/L)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	156	5 108	288	94,4	12,5	35	OU	75
DCO	156	11 750	1 218	89,6	57,4	125	OU	80
DBO5	156	5 666	370	93,5	16	25	OU	90
NTK	104	1 132	98	91,3	4,3	-		-
NGL	104	1 132	178	84,3	7,9	10	OU	70
Pt	104	143	13	90,9	0,6	1	OU	80

La station d'épuration a présenté 1 bilan non-conforme (10 en 2021) :

- 1 non-conformité sur la DBO5 et les MES le 18 décembre – valeur non rédhibitoire - consécutive à un colmatage de la conduite d'injection de coagulant sur un décanteur primaire

- Gestion des boues et sous-produits

La quantité de boues en tonnes de matière sèche est de 3 635 tonnes pour l'année 2022 (3 486,7 T en 2021), dont la répartition finale se répartit comme suit :

- Compostage : 5,9%
- Incinération : 94,1%

- Conformité

La police de l'eau, en application de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 a classé le système d'assainissement de Boulogne sur mer non conforme car les rejets par temps de pluie sont supérieurs à 20 jours par an pour 6 déversoirs d'orage.

2.3.3 La Station d'épuration de Conteville-lès-Boulogne

Mise en service en 2011, la station d'épuration de Conteville-lès-Boulogne est d'une capacité de 360 Equivalent Habitants et son rejet se fait via un fossé dans le Wimereux. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

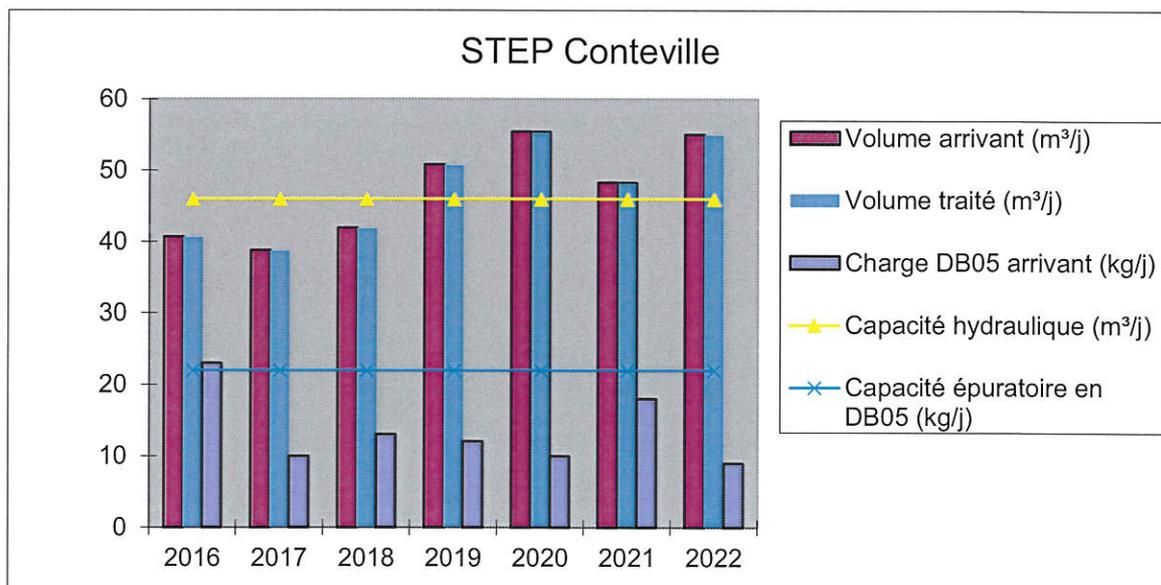
- Prétraitement : tamis fin
- Filière de traitement : bio disques et décanteur lamellaire
- Filière de traitement des boues : stockage dans une bache souple de 50 m³ avant évacuation sur Séliane

Cette station d'épuration a été autorisée par un arrêté préfectoral du 30 septembre 2010, complété le 26 mars 2013.

- Evaluation des charges entrantes

Les flux journaliers moyens arrivant sur la station d'épuration de Conteville sur mer sont les suivants :

Conteville	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m ³ /j)	42	51	55	48	55
Capacité hydraulique (m ³ /j)	46	46	46	46	46
Charge DB05 arrivant (kg/j)	13	12	10	18	9
Capacité épuratoire en DB05 (kg/j)	22	22	22	22	22



Les charges moyennes reçues représentent 40,9 % de la capacité nominale de la station (DB05).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes

	Nombre de bilans	Charge entrantes	Charges sortante	Rendement	Concentration sortie	Rappel du niveau de rejet		
		(kg/j)	(kg/j)	(%)	(mg/L)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	4	7,9	0,5	93,7	13	90		-
DCO	4	24,2	2,1	91,3	47,3	20		-
DBO5	4	10	0,4	96,0	14,1	30		-
NTK	1	3,4	0,23	93,2	10,5	-		-
NGL	1	3,4	0,9	73,5	43,8	-		-
Pt	1	0,3	0,2	33,3	8,8	-		-

La station d'épuration respecte l'ensemble de ces normes de rejet

- Gestion des boues et sous-produits

La quantité de boues en tonnes de matière sèche est de 2,4 tonnes pour l'année 2022 (3,6 T en 2021), évacuée vers Séliane.

- Conformité

La police de l'eau, en application de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 a classé le système d'assainissement de Conteville-lès-Boulogne : Conforme

2.3.4 La station d'épuration d'Equihen-Plage

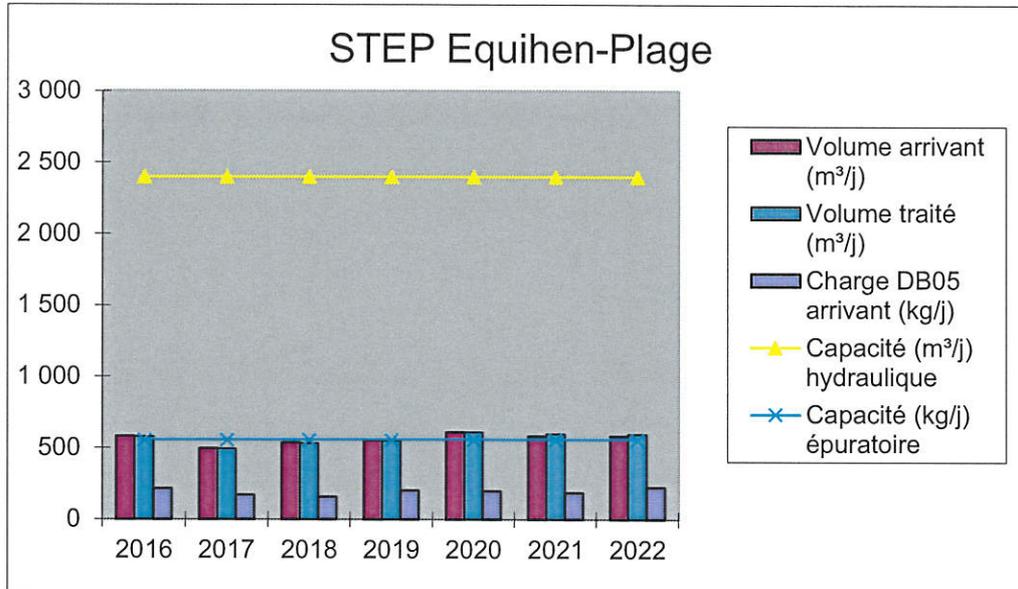
Mise en service en 1989, la station d'épuration d'Equihen-Plage est d'une capacité de 9 300 Equivalent Habitants et son rejet se fait dans la manche. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous.

- Prétraitement : dégrilleur, dessableur / déshuileur,
- Filière de traitement : boue activée (bassin d'aération et clarificateur)
- Filière de traitement des boues : silo à boue, filtre à bande Cette station d'épuration a été autorisée par un arrêté préfectoral du 24 août 1990

- Evaluation des charges entrantes

Les flux journaliers moyens arrivant sur la station d'épuration d'Equihen-Plage sont les suivants :

Equihen	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m ³ /j)	535	555	611	582	583
Capacité (m ³ /j) hydraulique	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400
Charge DBO5 arrivant (kg/j)	156	201	198	187	224
Capacité (kg/j) épuratoire	560	560	560	560	560



Les charges moyennes reçues représentent 40 % de la capacité nominale de la station (DBO5).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes.

	Nombre de bilans	Charge entrante	Charge sortante	Rendement	Concentration sortie	Rappel du niveau de rejet		
		(kg/j)	(kg/j)	(%)	(mg/L)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	12	281,8	1,1	99,6	2,1	90		80
DCO	12	527	13	97,5	25,2	20		80
DBO5	12	21,6	1,44	93,3	2,1	30		90
NTK	4	53,2	1,1	97,9	2,3	-		-
NGL	4	53,2	4	92,5	8,2	15		70
Pt	4	5,8	3,3	43,1	6,1	2		80

La station d'épuration respecte l'ensemble de ces normes de rejet

- Gestion des boues et sous-produits

La quantité de boues en tonnes de matière sèche est de 60,6 tonnes pour l'année 2022 (53,7 T en 2021), dont la répartition finale se répartit comme suit :

- Compostage : 100%

- Conformité

La police de l'eau, en application de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 a classé le système d'assainissement de Equihen-Plage : Conforme

2.3.5 La station d'épuration d'Isques

Mise en service en 2014, la station d'épuration de Isques est d'une capacité de 9 750 Equivalent Habitants et son rejet se fait dans la Liane. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

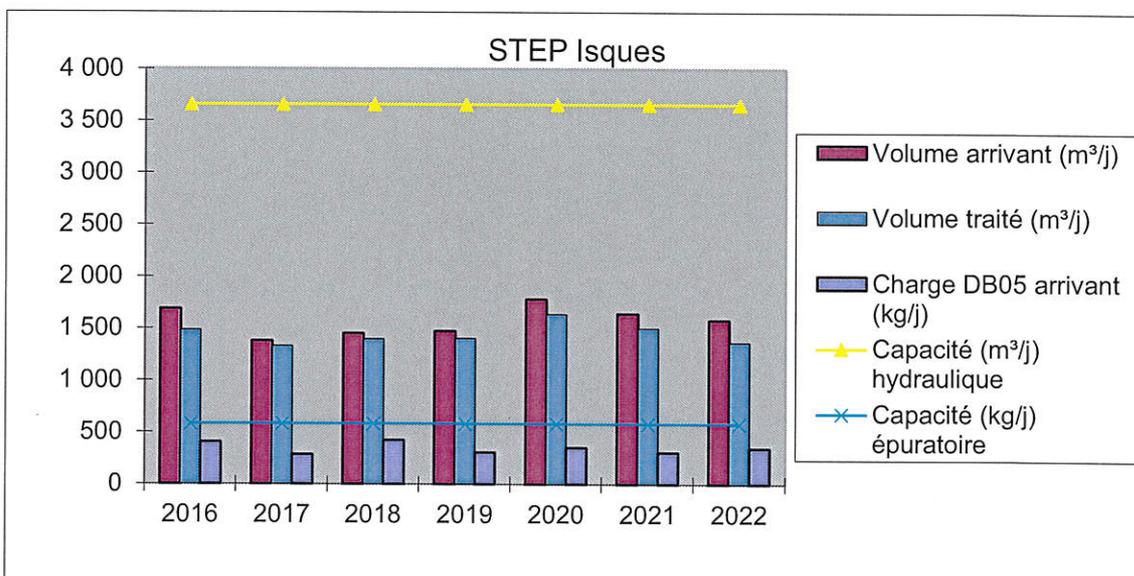
- Prétraitement : dégrilleur, dessableur / déshuileur
- Filière de traitement : boue activée (bassin d'aération et clarificateur)
- Filière de traitement des boues : centrifugeuse

Cette station d'épuration a été autorisée par un arrêté préfectoral du 14 août 2019.

- Evaluation des charges entrantes

Les flux journaliers moyens arrivant sur la station d'épuration de Isques sont les suivants :

Isques	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m ³ /j)	1 454	1 473	1 786	1 646	1 584
Capacité (m ³ /j) hydraulique	3 660	3 660	3 660	3 660	3 660
Charge DB05 arrivant (kg/j)	425	306	352	307	346
Capacité (kg/j) épuratoire	585	585	585	585	585



Les charges moyennes reçues représentent 59 % de la capacité nominale de la station (DBO5).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes.

	Nombre de bilans	Charge entrante	Charge sortante	Rendement	Concentration sortie	Rappel du niveau de rejet		
		(kg/j)	(kg/j)	(%)	(mg/L)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	24	393	16	95,9	9,1	30		90
DCO	24	815	46	94,4	28,4	90		80
DBO5	24	344	9	97,4	5,4	20		80
NTK	12	102	5,1	95,0	3,3	-		-
NGL	12	102	7,1	93,0	4,6	15		70
Pt	12	11	2,3	79,1	0,4	2		80

La station d'épuration a présenté 1 bilan non-conforme (0 en 2021) :

- 1 non-conformité sur Entérocoques le 14 décembre – valeur non réhabilitaire

- Gestion des boues et sous-produits

La quantité de boues en tonnes de matière sèche est de 125,3 tonnes pour l'année 2022 (135,1 T en 2021), dont la répartition finale se répartit comme suit :

- Compostage : 100%

- Conformité

La police de l'eau, en application de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 a classé le système d'assainissement de Isques : Conforme.

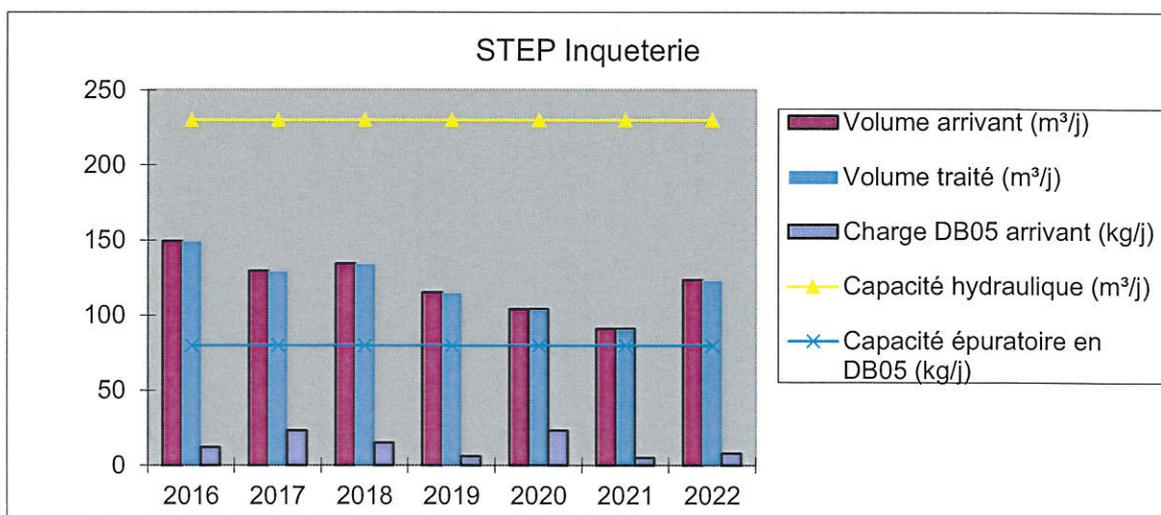
2.3.6 La station d'épuration de l'Inqueterie

Mise en service en 1984, la station d'épuration de l'Inqueterie est d'une capacité de 1 333 Equivalent Habitants et son rejet se fait dans le ruisseau des Près Pourris. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

- Prétraitement : dégrilleur, dessableur / déshuileur,
- Filière de traitement : boue activée (bassin d'aération et décanteur lamellaire)
- Filière de traitement des boues : stockage dans un silo à boues de 100 m³ avant évacuation sur Séliane

Cette station d'épuration n'a pas encore d'arrêté préfectoral.

Inqueterie	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m ³ /j)	134	115	104	91	123
Capacité (m ³ /j) hydraulique	230	230	230	230	230
Charge DB05 arrivant (kg/j)	15	6	23	5	8
Capacité (kg/j) épuratoire	80	80	80	80	80



Les charges moyennes reçues représentent 10 % de la capacité nominale de la station (DB05).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes.

	Nombre de bilans	Charge entrante	Charge sortante	Rendement	Concentration sortie	Rappel du niveau de rejet		
		(kg/j)	(kg/j)	(%)	(mg/L)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	2	9	0,6	93,3	6,1	-		50
DCO	2	21	1,6	92,4	14,8	200		60
DBO5	2	7	0,1	98,6	1	35		60
NTK	2	4	0,05	98,8	0,7	-		-
NGL	2	4	0,05	98,8	10,9	-		-
Pt	2	7,3	0,2	97,3	2	-		-

La station d'épuration respecte l'ensemble de ces normes de rejet

- Gestion des boues et sous-produits

La quantité de boues en tonnes de matière sèche est de 1,8 tonnes pour l'année 2022 (1,2 T en 2021), dont la répartition finale se répartit comme suit :

- Incinération : 100%

- Conformité

La police de l'eau, en application de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 a classé le système d'assainissement de l'Inqueterie : Conforme

2.3.7 La station d'épuration de La Capelle-les-Boulogne

- Description de l'ouvrage

Mise en service en 2009, la station d'épuration de La Capelle les Boulogne est d'une capacité de 533 Equivalent Habitants et son rejet se fait dans le ruisseau de la Corette. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

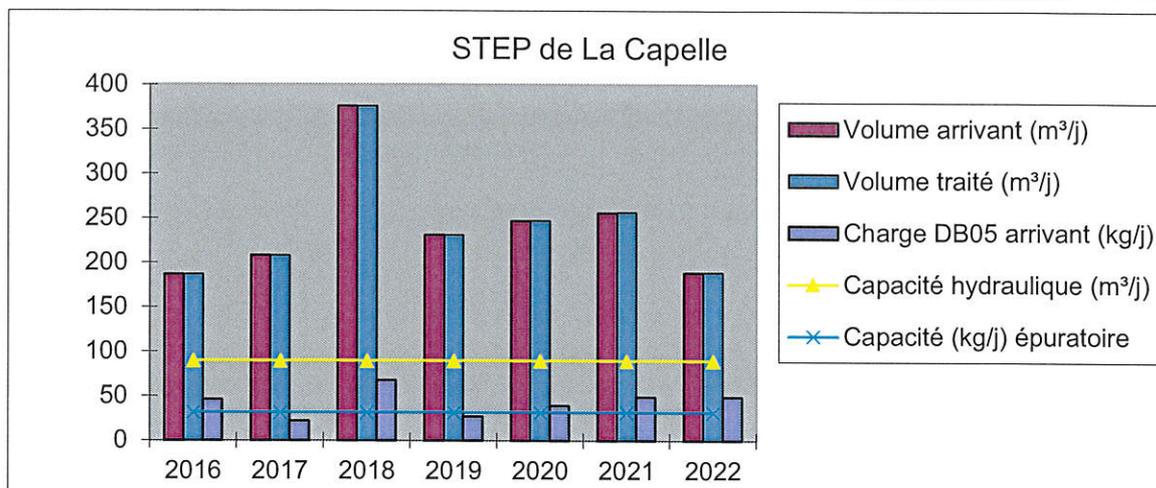
- Prétraitement : dégrilleur
- Filière de traitement : lagunage

Cette station d'épuration a été autorisée par un arrêté préfectoral du 29 octobre 2007.

- Evaluation des charges entrantes

Les flux journaliers moyens arrivant sur la station d'épuration de La Capelle sont les suivants :

La Capelle	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m³/j)	376	231	247	256	188
Capacité (m³/j) hydraulique	90	90	90	90	90
Charge DBO5 arrivant (kg/j)	68	27	39	49	49
Capacité (kg/j) épuratoire	32	32	32	32	32



Les charges moyennes reçues représentent 153 % de la capacité nominale de la station (DBO5).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes.

	Nombre de bilans	Charge entrante (kg/j)	Charge sortante (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/L)	Rappel du niveau de rejet		
						Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	2	189	1,6	99,2	9,4	150		-
DCO	2	43	5,1	88,1	25,4	90		-
DBO5	2	96	0,5	99,5	3,5	30		-
NTK	2	50	1,5	97,0	9,6	-		-
NGL	2	7	1,5	78,6	10,1	20		-
Pt	2	1,1	0,2	81,8	1,3	-		-

La station d'épuration respecte l'ensemble de ces normes de rejet

- Gestion des boues et sous-produits

S'agissant d'une lagune et en l'absence de curage, il n'y a pas de boues produites

- Conformité

La police de l'eau, en application de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 a classé le système d'assainissement de la Capelle-lès-Boulogne : Conforme

2.3.8 La station d'épuration de Landacres

Mise en service en 2002 et agrandie en 2017, la station d'épuration de Landacres est d'une capacité de 19 500 Equivalent Habitants et son rejet se fait le Rieux, affluent de la Liane. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

- Prétraitement : dégrilleur, dessableur / déshuileur,
- Filière de traitement : boue activée (bassin d'aération et clarificateur)
- Filière de traitement des boues : centrifugeuse

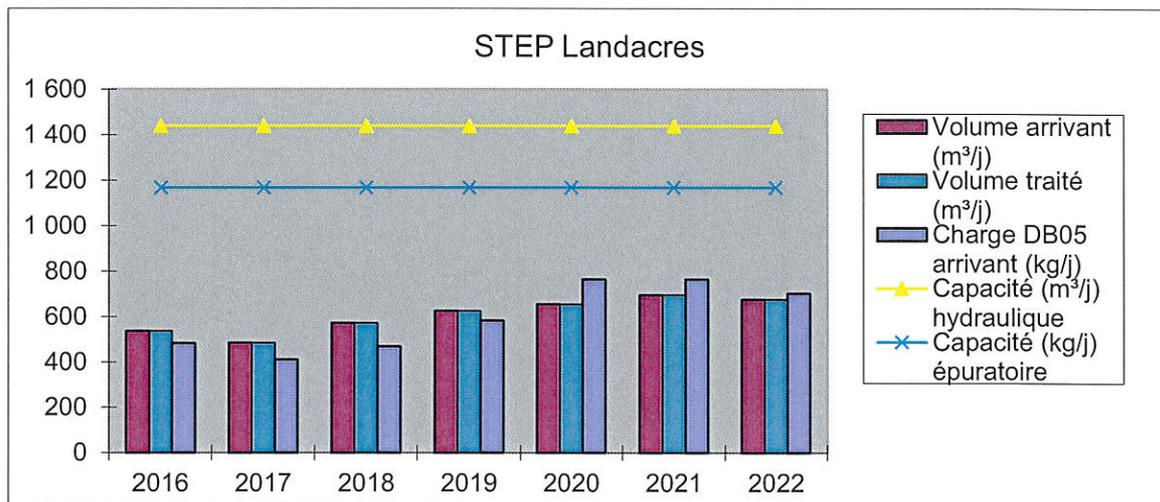
Cette station d'épuration a été autorisée par un arrêté préfectoral du 8 janvier 2014, complété les 18 juin 2014 et 3 novembre 2017. Elle traite les effluents des communes d'Hesdigneul-lès-Boulogne et

d'Hesdin l'Abbé, ainsi que les industriels installés sur la zone de Landacres. Les rejets industriels étant prépondérants, cette station n'est pas considérée comme une station urbaine.

- Evaluation des charges entrantes

Les flux journaliers moyens arrivant sur la station d'épuration de Landacres sont les suivants :

Landacres	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m ³ /j)	571	624	654	694	676
Capacité (m ³ /j) hydraulique	1 440	1 440	1 440	1 440	1 440
Charge DB05 arrivant (kg/j)	468	582	764	763	702
Capacité (kg/j) épuratoire	1 170	1 170	1 170	1 170	1 170



Les charges moyennes reçues représentent 60 % de la capacité nominale de la station (DBO5).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes.

	Nombre de bilans	Charge entrante	Charge sortante	Rendement	Concentration sortie	Rappel du niveau de rejet		
		(kg/j)	(kg/j)	(%)	(mg/L)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	104	317	2,3	99,3	5,6	20		-
DCO	52	1 253	17,4	98,6	30,9	100		-
DBO5	104	700	1,2	99,8	2	15		-
NTK	24	71	1,1	98,5	1,9	7		-
NGL	24	71	4,8	93,2	7,3	15		-
Pt	24	8,3	0,3	96,4	0,8	2		-

La station d'épuration a présenté 24 bilans non-conformes (26 en 2021) :

- 1 non-conformité sur les matières extractibles à l'hexane et NGL le 03 janvier – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur les matières extractible à l'hexane le 03 mars – valeur non rédhibitoire

- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 14 juin – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 16 juin – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 22 juin – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 29 juin – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 30 juin – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 04 juillet – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 06 juillet – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 10 juillet – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 12 juillet – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur les Salmonella le 20 juillet – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 21 juillet – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 26 juillet – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur les phosphates le 04 août – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 25 août – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 29 août – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 30 août – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 06 septembre – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 08 septembre – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 12 septembre – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 14 septembre – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 28 septembre – valeur non rédhibitoire
- 1 non-conformité sur la température de l'eau le 12 décembre – valeur non rédhibitoire

Une visite de l'inspection des installations classées (DREAL) a eu lieu le 14 décembre au regard du nombre important d'alertes relatives au rejet par les industriels d'effluents mal prétraités. Les conclusions du service d'inspection sont les suivantes :

- Les résultats en sortie de station sont très satisfaisants.
- La station souffre de la réception récurrente d'effluents très chargés. Une action de la DREAL sera menée auprès des industriels identifiés comme étant à l'origine des rejets.
- Une démarche d'élimination des eaux pluviales parasites arrivant sur la station doit être menée. A noter que des travaux ont d'ores et déjà été initiés par la CAB.
- L'absence de nécessité d'un prétraitement par séparateur d'hydrocarbures sur les eaux pluviales collectées sur le site et rejetées dans le ruisseau Le Rieux (rejet n°2) doit être justifiée par des mesures.

- Gestion des boues et sous-produits

La quantité de boues en tonnes de matière sèche est de 99,8 tonnes pour l'année 2022 (106,3 T en 2021), dont la répartition finale se répartit comme suit :

- Compostage : 100%

- Conformité

La station d'épuration est mixte, recevant des effluents industriels et domestiques. La police de l'eau n'émet de jugement de conformité.

2.3.9 La station d'épuration de Le Portel

Mise en service en 1994, la station d'épuration de Le Portel est d'une capacité de 36 700 Equivalent Habitants et son rejet se fait dans la Manche via le Rieu Cat. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

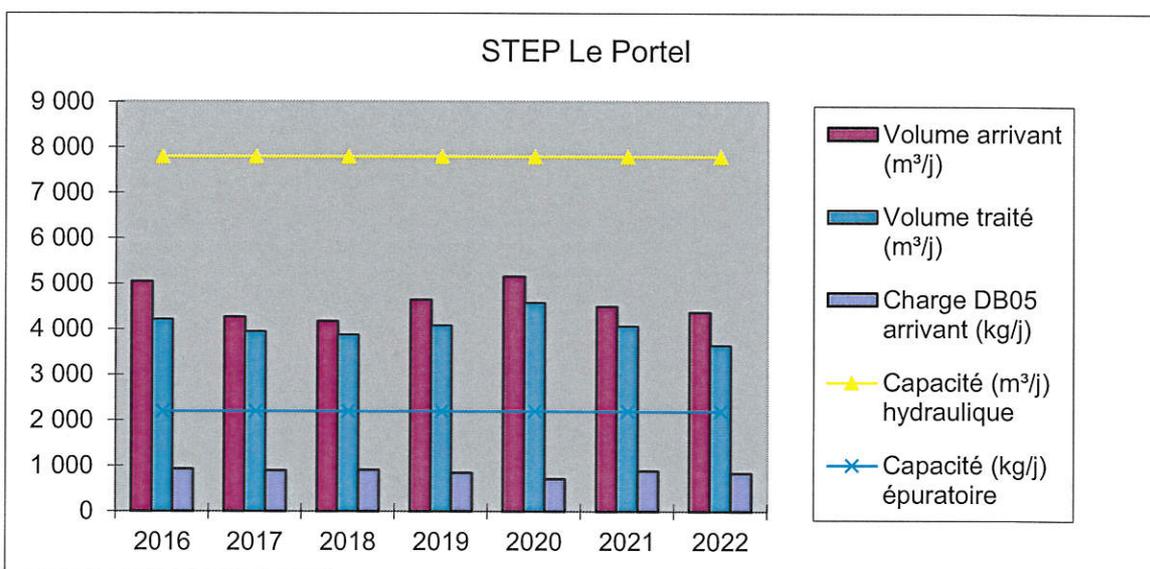
- Prétraitement : dégrilleur, dessableur / déshuileur,
- Filière de traitement : boue activée (bassin d'aération et clarificateur)
- Filière de traitement des boues : centrifugeuse Cette station d'épuration a été autorisée par un arrêté préfectoral du 11 octobre 2019.

Cette station d'épuration a été autorisée par un arrêté préfectoral du 11 octobre 2019.

- Evaluation des charges entrantes

Les flux journaliers moyens arrivant sur la station d'épuration de Le Portel sont les suivants :

Le Portel	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m ³ /j)	4 171	4 644	5 158	4 498	4 370
Capacité (m ³ /j) hydraulique	7 800	7 800	7 800	7 800	7 800
Charge DB05 arrivant (kg/j)	905	848	710	886	838
Capacité (kg/j) épuratoire	2 200	2 200	2 200	2 200	2 200



Les charges reçues représentent en moyenne 38 % de la capacité nominale de la station (DBO5).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes.

	Nombre de bilans	Charge entrante	Charge sortante	Rendement	Concentration sortie	Rappel du niveau de rejet		
		(kg/j)	(kg/j)	(%)	(mg/L)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	52	972	71,9	92,6	15,5	30	OU	90
DCO	52	1 955	153,8	92,1	33	90	OU	80
DBO5	52	854	31,6	96,3	6,8	20	OU	80
NTK	24	243	20,1	91,7	4,5	-		-
NGL	24	243	32,5	86,6	6,9	15	OU	70
Pt	24	26	5,7	78,1	1,2	2	OU	80

La station d'épuration a présenté 3 bilans non-conforme (1 en 2021) :

- 1 non-conformité sur les Entérocoques le 16 février – valeur non réhabilitaire
- 1 non-conformité sur les Entérocoques le 14 septembre – valeur non réhabilitaire
- 1 non-conformité sur les MES le 16 novembre – valeur non réhabilitaire

- Gestion des boues et sous-produits

La quantité de boues en tonnes de matière sèche est de 237,6 tonnes pour l'année 2022 (259,2 T en 2021), dont la répartition finale se répartit comme suit :

- Compostage : 100%

- Conformité

La police de l'eau, en application de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 a classé le système d'assainissement de Le Portel : Non Conforme au niveau national – Les volumes d'effluents déversés par les déversoirs d'orage, par temps de pluie, représente 21% des volumes produits par l'agglomération.

La CAB s'est engagée sur un programme de travaux, validé par la police de l'eau le 23 juillet 2020, afin de limiter ces déversements.

2.3.10 La station d'épuration de Nesles

Mise en service en 2010, la station d'épuration de Nesles est d'une capacité de 14 583 Equivalent Habitants et son rejet se fait dans le ruisseau du Longpré. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

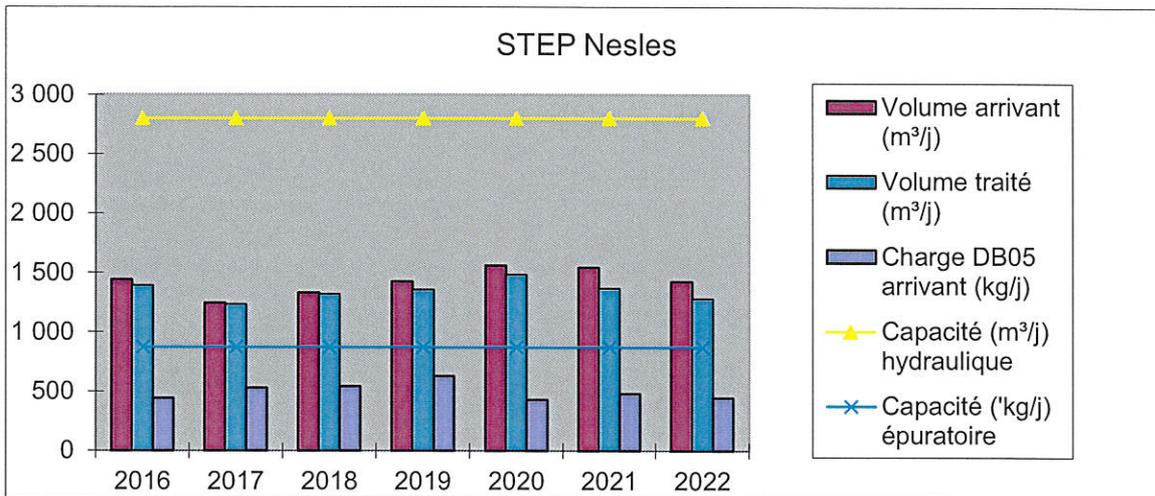
- Prétraitement : dégrilleur, dessableur / déshuileur,
- Filière de traitement : système membranaire
- Filière de traitement des boues : centrifugeuse

Cette station d'épuration a été autorisée par un arrêté préfectoral du 2 novembre 2007, complété les 8 avril 2012 et 27 octobre 2017. Un nouvel arrêté préfectoral en date du 18 mai 2021 annule et remplace les précédents.

- Evaluation des charges entrantes

Les flux journaliers moyens arrivant sur la station d'épuration de Nesles sont les suivants :

STEP Nesles	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m³/j)	1 332	1 424	1 559	1 545	1 424
Capacité (m³/j) hydraulique	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800
Charge DB05 arrivant (kg/j)	542	629	431	479	447
Capacité (kg/j) épuratoire	875	875	875	875	875



Les charges reçues représentent en moyenne 51,1 % de la capacité nominale de la station (DBO5).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes.

	Nombre de bilans	Charge entrante	Charge sortante	Rendement	Concentration sortie	Rappel du niveau de rejet		
		(kg/j)	(kg/j)	(%)	(mg/L)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	24	507	9	98,2	6,6	20		90
DCO	24	1 086	51,5	95,3	38,3	100		90
DBO5	24	456	10,5	97,7	8	20		90
NTK	12	140	11,6	91,7	7,7	-		-
NGL	12	140	16	88,6	10,8	10		85
Pt	12	14	0,5	96,4	0,4	2		90

La station d'épuration a présenté 7 bilans non-conforme (4 en 2021) :

- 1 non-conformité sur la DBO5 le 04 janvier – valeur non rédhitoire
- 1 non-conformité sur les *E.coli* le 24 août – valeur non rédhitoire
- 1 non-conformité sur les *E.coli* le 13 septembre – valeur non rédhitoire
- 1 non-conformité sur les *E.coli* le 15 novembre – valeur non rédhitoire
- 1 non-conformité sur les MES le 29 novembre – valeur non rédhitoire
- 1 non-conformité sur *E.coli* et les Entérocoques le 13 décembre – valeur rédhitoire
- 1 non-conformité sur la DBO5 et les MES le 26 décembre – valeur non rédhitoire

- Gestion des boues et sous-produits

La quantité de boues en tonnes de matière sèche est de 146,7 tonnes pour l'année 2022 (164,2 T en 2021), dont la répartition finale se répartit comme suit :

- Compostage : 100%

- Conformité

La police de l'eau, en application de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 a classé le système d'assainissement de Nesles : Non Conforme (dépassement de la concentration rédhibitoire le 13 décembre sur le paramètre *Escherichia coli*).

2.3.11 La station d'épuration de Pernes-les-Boulogne

Mise en service en février 2018, la station d'épuration de Pernes-les-Boulogne est d'une capacité de 365 Equivalent Habitants et son rejet se fait dans le Wimereux. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

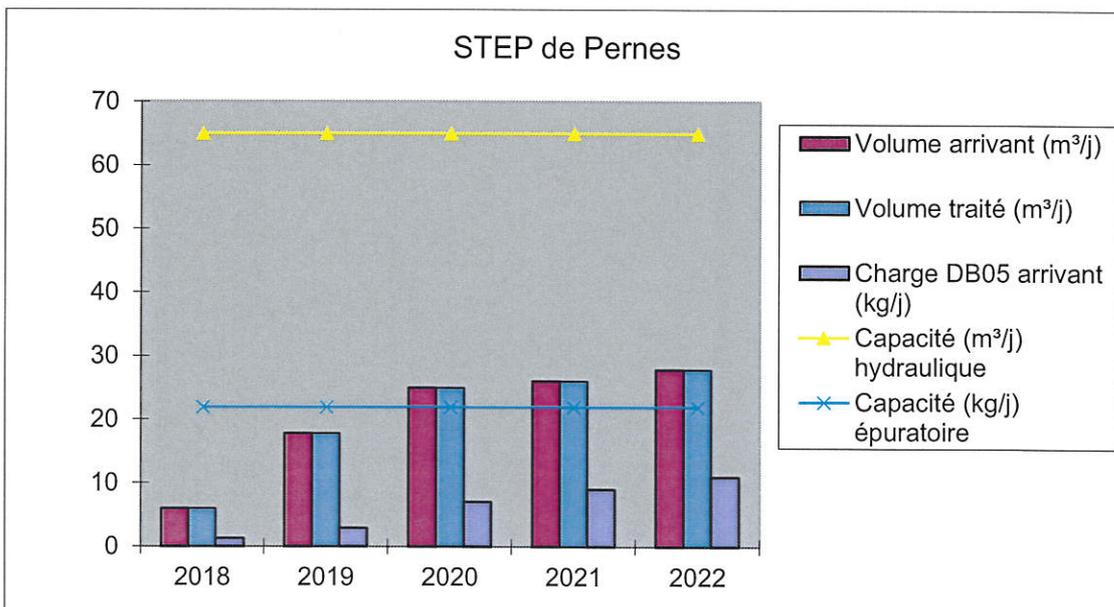
- Prétraitement : tamis fin
- Filière de traitement : bio disques et décanteur lamellaire
- Filière de traitement des boues : stockage dans une bache souple de 50 m3 avant évacuation sur Séliane

Cette station d'épuration a été autorisée par un récépissé du 9 février 2016.

Evaluation des charges entrantes

Les flux journaliers moyens arrivant sur la station d'épuration de Pernes sont les suivants :

Pernes les Boulogne	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m ³ /j)	6	18	25	26	28
Capacité (m ³ /j) hydraulique	65	65	65	65	65
Charge DB05 arrivant (kg/j)	1	3	7	9	11
Capacité (kg/j) épuratoire	22	22	22	22	22



Les charges reçues représentent en moyenne 50 % de la capacité nominale de la station (DBO5).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes.

	Nombre de bilans	Charge entrante	Charge sortante	Rendement	Concentration sortie	Rappel du niveau de rejet		
		(kg/j)	(kg/j)	(%)	(mg/L)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	4	7	0,15	97,9	9,8	30	OU	90
DCO	4	18,7	1	94,7	67,8	90	OU	80
DBO5	4	8,9	0,17	98,1	11,4	20	OU	80
NTK	4	2,8	0,06	97,9	4,3	20	OU	70
NGL	4	2,8	0,67	76,1	45,1	-		
Pt	4	0,3	0,16	46,7	10,7	-		

La station respecte l'ensemble de ses normes de rejet.

- Gestion des boues et sous-produits

La quantité de boues en tonnes de matière sèche est de 1,1 tonnes pour l'année 2022 (1,0 T en 2021), évacuée vers la station Séliane.

- Conformité

La police de l'eau, en application de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 a classé le système d'assainissement de Pernes-lès-Boulogne : Conforme

2.3.12 La station d'épuration de Wimereux

Construite en février 1980 et réhabilitée en 2017, la station d'épuration de Wimereux est d'une capacité de 25 000 Equivalent Habitants et son rejet se fait dans le Wimereux. Ses principales caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

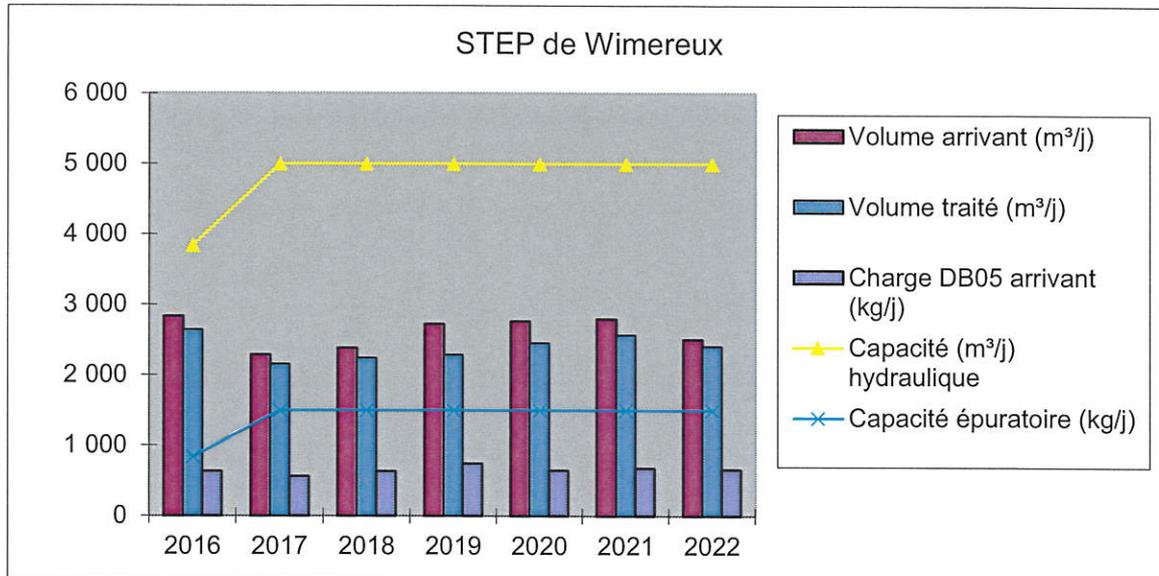
- Prétraitement : dégrilleur, dessableur / déshuileur,
- Filière de traitement : boue activée (bassin d'aération et clarificateur)
- Filière de traitement des boues : filtre presse

Cette station d'épuration a été autorisée par un arrêté préfectoral du 13 février 2019.

- Evaluation des charges entrantes

Les flux journaliers moyens arrivant sur la station d'épuration de Wimereux sont les suivants :

Wimereux	2018	2019	2020	2021	2022
Volume arrivant (m ³ /j)	2 383	2 724	2 764	2 797	2 502
Capacité (m ³ /j) hydraulique	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Charge DBO5 arrivant (kg/j)	633	743	644	676	660
Capacité (kg/j) épuratoire	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500



Les charges reçues représentent en moyenne 44 % de la capacité nominale de la station (DBO5).

- Performances épuratoires

En moyenne sur l'année, la station d'épuration a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes.

	Nombre de bilans	Charge entrante	Charge sortante	Rendement	Concentration sortie	Rappel du niveau de rejet		
		(kg/j)	(kg/j)	(%)	(mg/L)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)
MES	24	761	30	96,1	13,5	30	OU	90
DCO	24	1 507	88	94,2	37,1	90	OU	80
DBO5	24	692	17,2	97,5	7,9	20	OU	80
NTK	12	168	6,2	96,3	2,4	-		-
NGL	12	168	7,5	95,5	3	15	OU	70
Pt	12	18	2,5	86,1	0,9	2	OU	80

La station d'épuration a présenté 1 bilan non-conforme (4 en 2021) :

- 1 non-conformité sur *E.coli* 06 décembre – valeur non rédhibitoire

- Gestion des boues et sous-produits

La quantité de boues en tonnes de matière sèche est de 228,8 tonnes pour l'année 2022 (225,5 T en 2021), dont la répartition finale se répartit comme suit :

- Valorisation agricole : 100%

- Conformité

La police de l'eau, en application de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 a classé le système d'assainissement de Wimereux : Conforme.

2.3 Les études et travaux

La Communauté d'agglomération du Boulonnais a réalisé en 2022 les études et travaux suivants :

- Renouvellement du réseau – Le Portel - Rue du Révérend Père Coppin – 185 ml
- Renouvellement du réseau – Le Portel - Rue Jeanne d'Arc – 145 ml
- Renouvellement du réseau – Le Portel - Rue Jean Pourre – 85 ml
- Chemisage du réseau – Le Portel - Rue Jean-Baptiste Gournay – 180 ml
- Suppression de regards mixtes – Le Portel – Boulevard Lyautey et rue Rosa Luxembourg – 10 u
- Renouvellement de réseau- Boulogne sur Mer – Rue de Belle Isle – 70 ml
- Renouvellement de réseau – Hesdigneul – Sous l'ovoïde SNCF – 62 ml
- Réhabilitation de réseau d'eaux pluviales – La Capelle – Rue Marcel Caudeville - 357 ml
- Réhabilitation de réseau d'eaux pluviales – Neufchatel Hardelot – Av François 1^{er} – 337 ml
- Réparations de réseau d'eaux pluviales – Condette – Rue de l'Yser – 131 ml
- Réparations de réseau d'eaux pluviales – La Capelle – Coulée verte – 200 ml
- Renouvellement et mise à niveau de regards – 71 u
- Etat des lieux et préparation du renouvellement des 13 contrats de délégation de service public et du marché de prestations dédié au pluvial
- Etudes relatives à la mise en séparatif du réseau unitaire – Saint Léonard – Beaucerf
- Etudes relatives au renouvellement du réseau de transfert – Isques – RD 901
- Etude préliminaire relative au renouvellement du réseau de la rue Carnot – Le Portel
- Etude préliminaire relative à la construction d'un bassin de stockage-restitution au square Ansel et à l'aménagement de la station d'épuration du Portel
- Etude préliminaire relative à la construction d'une station d'épuration sur la commune de Dannes
- Schémas directeurs d'assainissement – état des lieux préliminaire et définition des besoins
- Analyse des risques de défaillance du système de Séliane
- Contrôles techniques des équipements d'autosurveillance à la demande de l'Agence de l'eau

Le délégataire a réalisé les travaux suivants :

- 104 mises à niveau ou renouvellement de tampons de regards de visite
- 13 réparations ponctuelles sur réseau EU et 9 sur réseau EP
- 39 renouvellements de branchements
- Amélioration de l'aération de la station de Conteville pour limiter le départ des boues

Enfin, des avis sont délivrés sur les projets d'extensions de réseaux (eaux usées et eaux pluviales) portés par les aménageurs dans l'hypothèse de leur intégration future au patrimoine du service d'assainissement. Pour 2022, les projets suivants ont été instruits :

- Outreau – Renouvellement urbain du quartier de la Tour du Renard
- Equihen-Plage – Lotissement rue Fourcroy
- Nesles – Lotissement Rue de la mairie
- Saint Martin Boulogne – ZAC Multisite – Malborough

2.4 L'assainissement non collectif

En 2022, le service a réalisé :

- 43 contrôles de conception d'installations neuves ou réhabilitées
- 14 contrôles de bonne exécution d'installations neuves ou réhabilitées
- 204 diagnostics initiaux de bon fonctionnement et d'entretien dont
 - 150 lors de campagne initiée par le SPANC
 - 54 lors de vente

Le Délégué a réalisé 204 diagnostics sur les communes de Baincthun, Condette, Conteville-lès-Boulogne, Echinghen, Hesdigneul-lès-Boulogne, Hesdin l'Abbé, La Capelle-lès-Boulogne, Nesles, Neufchâtel-Hardelot, Outreau, Pernes-les-Boulogne, Saint-Léonard, Saint-Martin-Boulogne, Wimereux et Wimille, dont le bilan est le suivant :

Bilan des contrôles	2022
Absence d'installation	20
Installation non conforme – Travaux < 4 ans	26
Installation non-conforme sans danger	123
Aucune non-conformité avec recommandation	33
Aucune non-conformité sans recommandation	2

3. Les caractéristiques financières du service

3.1 Tarification

3.1.1 Tarification de la collecte des eaux usées

Avec la prise de compétence collecte des eaux usées, la communauté d'agglomération du bouloonnais a mené une réflexion d'harmonisation du prix de l'assainissement (part collecte) sur 5 ans. Ainsi, le tarif cible pour la part d'un délégataire et pour la part de la collectivité est atteint depuis le 1^{er} janvier 2022.

Les tarifs applicables pour la collecte des eaux usées aux 01/01/2023 sont les suivants :

	Part de la CAB		Part du Délégataire	
	Abonnement	Part Variable	Abonnement	Part Variable
	En €	En €/m ³	En €	En €/m ³
Toutes les communes (sauf Echinghen et Pittefaux en ANC)	30,00	0,3885	0,00	0,8372
ZI Liane	0,00	0,4500	234,10	0,6993
ZI Landacres	0,00	0,0400	0,00	0,0000

3.1.2 Tarification du traitement des eaux usées

Les tarifs applicables pour l'épuration des eaux usées aux 01/01/2023 sont les suivants :

	Part de la CAB		Part du Délégataire	
	Abonnement	Part Variable	Abonnement	Part Variable
	En €	En €/m ³	En €	En €/m ³
Toutes les communes de la CAB sauf Echinghen, Pittefaux (ANC exclusif) et Dannes	0,00	0,3500	0,00	1,8391
Dannes	0,00	1,5194	0,00	0
ZI Liane	0,00	0,3500	0,00	1,8391
ZI Landacres	0,00	0,3500	0,00	1,8391

3.1.3 Impact sur la facture 120 m³

Au 1^{er} janvier 2023, le montant d'une facture pour le service assainissement d'un usager domestique consommant 120 m³ dans l'année est de 510,15 € TTC (soit 4,25 € TTC/m³).

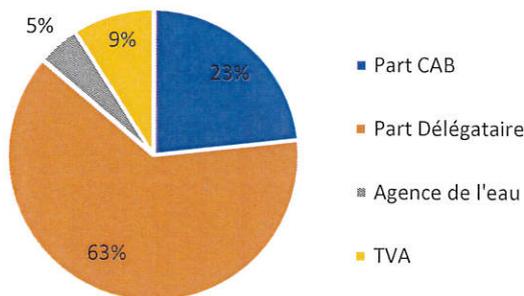
Les eaux usées de la commune de Dannes sont traitées par la STEP de Camiers gérée par la Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois. C'est pourquoi les usagers de Dannes bénéficient d'un tarif différent. Ainsi, le montant d'une facture pour le service assainissement d'un

usager domestique de Dannes consommant 120 m³ dans l'année est de 423,07 € TTC (soit 3,53 € TTC/m³).

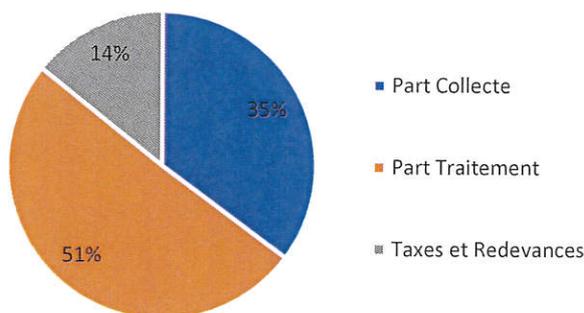
Pour information, le prix moyen observé sur le bassin Artois Picardie est de 2,46 €/m³ (Résultats de l'enquête de 2020).

Un exemple de facture 120 m³ pour chacune des communes de la CAB est fourni en annexe. Les décompositions par acteur et par service sont présentées ci-après pour toutes les communes sauf Dannes.

Décomposition de la facture d'eau par acteur



Décomposition de la facture d'eau par service



3.1.4 Tarification de l'assainissement non collectif

Pour l'assainissement non collectif, les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2023, sont les suivants :

	Prix en Euros HT
Contrôle de conception et d'implantation des installations neuves ou réhabilitées	47,33 €
Contrôle de bonne exécution des travaux des installations neuves ou réhabilitées	115,69 €
Contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des installations existantes	78,10 €
Contrôle de fonctionnement et d'entretien des	140,28 €

installations existantes avant cession immobilière	
Visite supplémentaire dûment justifiée, non prévue par le protocole du cahier des charges	47,48 €

3.1.5 Recettes d'exploitation

Cette tarification amène les recettes d'exploitation suivantes :

	En 2022	
	CAB	VEOLIA
Facturation du service aux abonnés (Part fixe et proportionnelle)	5 105 353,61 €	12 051 945,00 €
Facturation des frais de contrôle au délégataire	7 954,34 €	0,00 €
Autres prestations auprès des abonnés	0,00 €	585 010,00 €
Subventions (Primes épuratoires)	530 230 €	0,00 €
Contribution exceptionnelle du budget général	0,00 €	0,00 €

3.2 Financement des Investissements

- **Montant financier de la section investissement**

La CAB pour réaliser les travaux cités au chapitre 2.3, a engagé les montant suivants de la section investissement du budget Annexe Assainissement de la CAB :

Montants des travaux engagés en 2022	607 556,31 €
Montants des subventions perçues en 2022	876 782,67 €
Montants des contributions du budget général pour ces travaux	0,00 €

- **État de la dette du service (en €)**

L'état de la dette au 31 décembre 2022 du budget Annexe Assainissement de la CAB fait apparaître les valeurs suivantes :

En-cours de la dette (montant restant dû)	14 213 929,47 €	
Montant remboursé durant l'exercice	capital	2 601 952,57 €
	intérêts	434 047 €

- **Amortissements**

Pour l'année 2022, la dotation aux amortissements du budget Annexe Assainissement de la CAB a été de 2 785 992,90 €.

3.3 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

En 2022, le service a reçu 50 demandes d'abandon de créances, pour un montant total de 5 134 € abandonné ou versé à un fonds de solidarité.

ANNEXES –

- Facture 120 m³ au 1^{er} janvier 2023 des usagers (toutes les communes sauf Dannes)

	Qté	FACTURE 120m ³	
		Prix Unitaire HT	Montant HT
Collecte des eaux usées			
<i>Abonnement</i>			
Abonnement (part délégataire)			
Abonnement (part collectivité)			30,00 €
<i>Consommation</i>			
Consommation (part délégataire) (m ³)	120	0,8372 €	100,46 €
Consommation (part collectivité) (m ³)	120	0,3885 €	46,62 €
Total Collecte des eaux usées			177,08 €
Traitement des eaux usées			
<i>Abonnement</i>			
Abonnement (part délégataire)			
Abonnement (part collectivité)			
<i>Consommation</i>			
Consommation (part délégataire) (m ³)	120	1,8391 €	220,69 €
Consommation (part collectivité) (m ³)	120	0,3500 €	42,00 €
Total Traitement des eaux usées			262,69 €
Redevances Agence de l'Eau Artois Picardie			
Modernisation des réseaux de collecte (m ³)	120	0,2000 €	24,00 €
Total Agence de l'Eau			24,00 €
TVA			
Assainissement (10%)	0,1		46,38 €
Total TVA			46,38 €
TOTAL			
Assainissement - Total HT			463,78 €
Assainissement - Total TTC			510,15 €
Prix TTC assainissement du m³			4,25 €

- Facture 120 m³ au 1^{er} janvier 2023 des usagers de la commune de Dannes

		FACTURE 120m ³	
	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT
Collecte des eaux usées			
<i>Abonnement</i>			
Abonnement (part délégataire)			
Abonnement (part collectivité)			30,00 €
<i>Consommation</i>			
Consommation (part délégataire) (m ³)	120	0,8372 €	100,46 €
Consommation (part collectivité) (m ³)	120	0,3885 €	46,62 €
Total Collecte des eaux usées			177,08 €
Traitement des eaux usées			
<i>Abonnement</i>			
Abonnement (part délégataire)			
Abonnement (part collectivité)			
<i>Consommation</i>			
Consommation (part délégataire) (m ³)	120	0,0000 €	0,00 €
Consommation (part collectivité) (m ³)	120	1,5194 €	182,33 €
Total Traitement des eaux usées			182,33 €
Redevances Agence de l'Eau Artois Picardie			
Modernisation des réseaux de collecte (m ³)	120	0,2100 €	25,20 €
Total Agence de l'Eau			25,20 €
TVA			
Assainissement (10%)	0,1		38,46 €
Total TVA			38,46 €
TOTAL			
Assainissement - Total HT			384,61 €
Assainissement - Total TTC			423,07 €
Prix TTC assainissement du m³			3,53 €

- Facture 120 m³ au 1^{er} janvier 2023 des usagers de la ZI Liane

		FACTURE 120m ³	
	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT
Collecte des eaux usées			
<i>Abonnement</i>			
Abonnement (part délégataire)			234,10 €
Abonnement (part collectivité)			
<i>Consommation</i>			
Consommation (part délégataire) (m ³)	120	0,6993 €	83,92 €
Consommation (part collectivité) (m ³)	120	0,4500 €	54,00 €
Total Collecte des eaux usées			372,02 €
Traitement des eaux usées			
<i>Abonnement</i>			
Abonnement (part délégataire)			
Abonnement (part collectivité)			
<i>Consommation</i>			
Consommation (part délégataire) (m ³)	120	1,8391 €	220,69 €
Consommation (part collectivité) (m ³)	120	0,3500 €	42,00 €
Total Traitement des eaux usées			262,69 €
Redevances Agence de l'Eau Artois Picardie			
Modernisation des réseaux de collecte (m ³)	120	0,2100 €	25,20 €
Total Agence de l'Eau			25,20 €
TVA			
Assainissement (10%)	0,1		65,99 €
Total TVA			65,99 €
TOTAL			
Assainissement - Total HT			659,91 €
Assainissement - Total TTC			725,90 €
Prix TTC assainissement du m³			6,05 €

- Facture 120 m³ au 1^{er} janvier 2023 des usagers de la ZI Landacres

		FACTURE 120m ³	
	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT
Collecte des eaux usées			
<i>Abonnement</i>			
Abonnement (part délégataire)			
Abonnement (part collectivité)			0,00 €
<i>Consommation</i>			
Consommation (part délégataire) (m ³)	120	0,0000 €	0,00 €
Consommation (part collectivité) (m ³)	120	0,0400 €	4,80 €
Total Collecte des eaux usées			4,80 €
Traitement des eaux usées			
<i>Abonnement</i>			
Abonnement (part délégataire)			
Abonnement (part collectivité)			
<i>Consommation</i>			
Consommation (part délégataire) (m ³)	120	1,8391 €	220,69 €
Consommation (part collectivité) (m ³)	120	0,3500 €	42,00 €
Total Traitement des eaux usées			262,69 €
Redevances Agence de l'Eau Artois Picardie			
Modernisation des réseaux de collecte (m ³)	120	0,2100 €	25,20 €
Total Agence de l'Eau			25,20 €
TVA			
Assainissement (10%)	0,1		29,27 €
Total TVA			29,27 €
TOTAL			
Assainissement - Total HT			292,69 €
Assainissement - Total TTC			321,96 €
Prix TTC assainissement du m³			2,68 €

● Synthèse des indicateurs de performance Collecte

indicateurs descriptifs	D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif.		D202.0 - Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées
	114 762		171
	D204.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120m ³		P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées.
	Toutes les communes sauf Dannes	4,25 €	
	Dannes	3,53 €	
	ZI Liane	6,05 €	
	ZI Landacres	2,68 €	
			NC



indicateurs de performance

P202.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniales des réseaux de collecte des eaux usées.	
Barème sur 120	
Boulogne sur mer, Hesdigneul les Boulogne	90
Dannes	94
Equihen-Plage	94
Hesdin l'Abbé	95
Le Portel	26
Outreau	91
Baincthun, Conteville les Boulogne, La Capelle les Boulogne, Pernes les Boulogne, Saint Martin Boulogne	94
SIA Pont de briques	95
SIA NHNC	95
SIA Wimille Wimereux	92
ZI Liane	85
ZI Landacres	15

P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 Km de réseau.	
Boulogne sur mer	2
Dannes	1
Equihen-Plage	26
Hesdigneul les Boulogne	0
Hesdin l'Abbé	16
Le Portel	32
Outreau	11
Baincthun, Conteville les Boulogne, La Capelle les Boulogne, Pernes les Boulogne, Saint Martin Boulogne	9
SIA Pont de briques	4
SIA NHNC	2
SIA Wimille Wimereux	5
ZI Liane	0
ZI Landacres	0

P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées.	
0,33%	

P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel pas les réseaux de collecte des eaux usées.	
Barème sur 120	
Boulogne sur mer, Hesdigneul les Boulogne	100
Dannes	100
Equihen-Plage	100
Hesdin l'Abbé	100
Le Portel	100
Outreau	100
Baincthun, Conteville les Boulogne, La Capelle les Boulogne, Pernes les Boulogne, Saint Martin Boulogne	100
SIA Pont de briques	100
SIA NHNC	110
SIA Wimille Wimereux	100
ZI Liane	NC*
ZI Landacres	NC*

P251.1 - Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers.	
en u/1000 habitants	
Boulogne sur mer	0
Dannes	0
Equihen-Plage	0
Hesdigneul les Boulogne	0
Hesdin l'Abbé	0
Le Portel	0
Outreau	0
Baincthun, Conteville les Boulogne, La Capelle les Boulogne, Pernes les Boulogne, Saint Martin Boulogne	0
SIA Pont de briques	0
SIA NHNC	0
SIA Wimille Wimereux	0
ZI Liane	0
ZI Landacres	0

* Aucun point n'est soumis à une obligation de mesure

indicateurs financiers	P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente.	
	Boulogne sur mer /Hesdigneul	4,15%
	Dannes	2,24%
	Equihen-Plage	1,92%
	Hesdin l'Abbé	0,23%
	Le Portel	4,06%
	Outreau	2,67%
	Baincthun, Conteville les Boulogne, La Capelle les Boulogne, Pernes les Boulogne, Saint Martin Boulogne	2,01%
	SIA Pont de briques	1,94%
	SIA NHNC	1,28%
	SIA Wimille Wimereux	1,22%
	ZI Liane	0,12%
	ZI Landacres	-

P 256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité.

3,24 années

P207.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité.

5 134 €

● Synthèse des indicateurs de performance Traitement

Indicateur descriptif	D203.0 - Quantité des boues issues des ouvrages d'épuration (t MS)
	4 544
Valeur 2021 : 4 437	

Indicateur de performance	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau.	
	Valeur 2021	Valeur 2022
Sellane	98%	100%
Equihen Plage	100%	100%
Isques	100%	98%
Landacres	80%	81%
Le Portel	99%	97%
Nesles	90%	83%
Wimereux	90%	98%
	95	100

P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conforme à la réglementation.

100%	100%
Valeur 2021 : 100%	100
95	100

P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 Juin 1994 modifié par le décret du 2 Mai 2006.

95	100	100
A la charge de la police de l'eau		

P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 Juin 1994 modifié par le décret du 2 Mai 2006.

95	100	100
A la charge de la police de l'eau		

● Synthèse des indicateurs de performance Assainissement Non Collectif

indicateurs	
D301.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif	6 446
Valeur 2021 : 5 447	
D302.0 - Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	100
Valeur 2021 : 100	
P301.3 - Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	87,7%

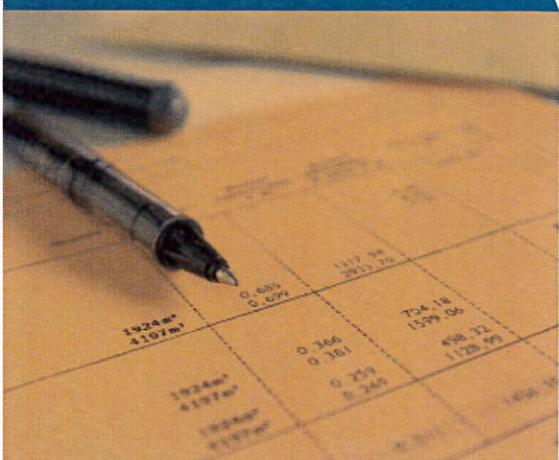
- **Note d'information de l'Agence de l'eau Artois Picardie**

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Est joint à ce rapport la note établie chaque année par l'agence de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition mai 2023
CHIFFRES 2022

L'agence de l'eau vous informe

LES REDEVANCES ET LES ACTIONS EN 2022



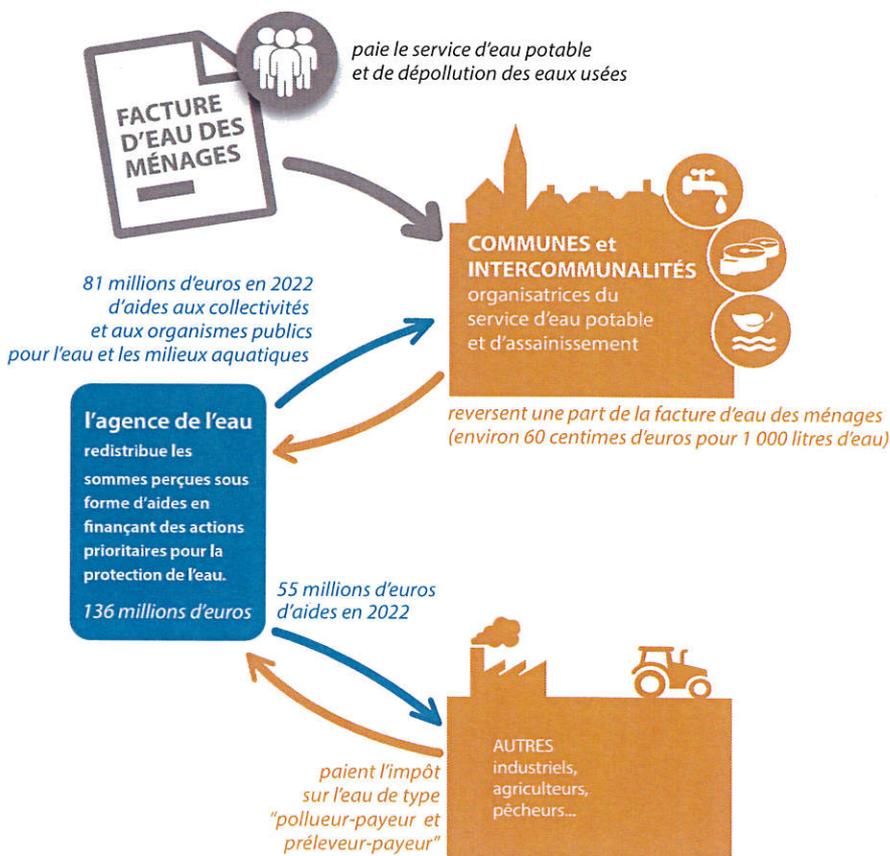
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Artois-Picardie est de 4,73 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense d'environ 570 euros par an.

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 14 % du montant de la facture d'eau.
- les contributions aux organismes publics (Voies Navigables de France...) 0,005 € par m³ en moyenne sur le bassin.
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée de 5,5% sur l'eau potable et de 10% sur l'assainissement

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Artois-Picardie : agence.eau-artois-picardie.fr

QUELLE ORIGINE DES REDEVANCES 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) encaissées par l'agence de l'eau s'est élevé à 152,15 millions d'euros dont 117,64 millions en provenance de la facture d'eau.

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le

ID : 062-246200729-20231031-05C_19_10_2023-DE

S'LO

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances perçues en 2022 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source : agence de l'eau Artois-Picardie mars 2023



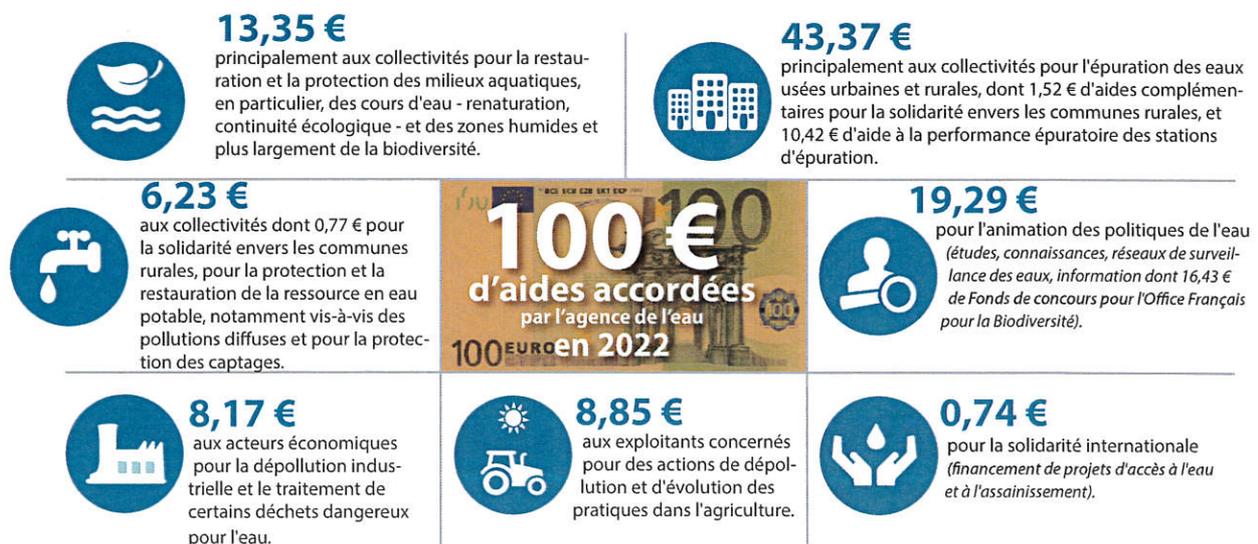
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité l'atteinte du bon état des masses d'eau et des cours d'eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022) - source agence de l'eau Artois-Picardie



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les Agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour minimiser les pollutions des réseaux d'assainissement en particulier en temps de pluie, économiser la ressource en eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, éviter l'érosion, protéger les milieux naturels et agricoles comme les zones humides qui favorisent entre autres l'épuration et la gestion des eaux...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE EN 2022

L'année 2022 a une nouvelle fois été très intense en terme d'activité, avec notamment le déploiement du plan de résilience et la préparation du rôle futur de l'Agence dans l'adaptation de la politique de l'eau à la transition écologique et au dérèglement climatique. Les indicateurs annuels illustrent concrètement les bénéfices des actions de l'Agence en faveur de l'eau et de la biodiversité.



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

LE ROLE DES AGENCES DE L'EAU

Les **six agences de l'eau françaises** sont des **établissements publics du ministère chargé du développement durable**. Elles regroupent environ **1 500 collaborateurs** et ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

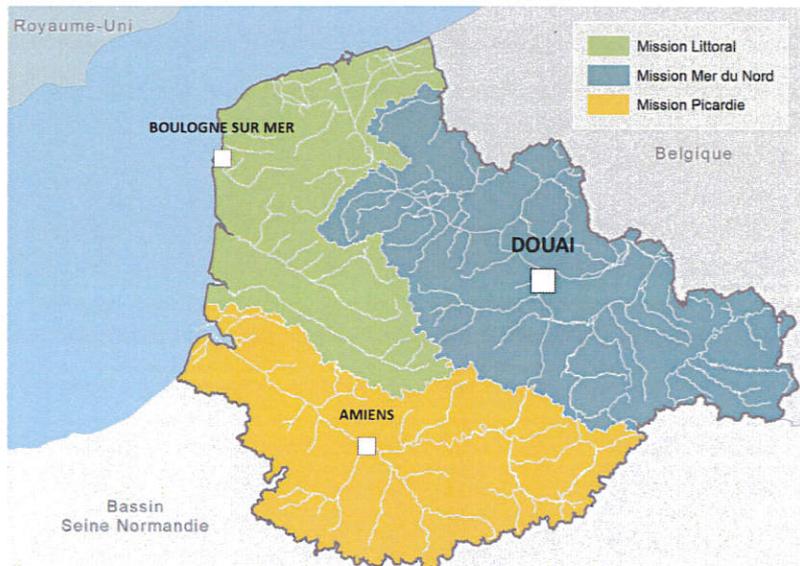
- en étudiant et mesurant l'évolution de la qualité de l'eau

- en privilégiant l'action préventive,
- en apportant un appui technique et financier aux projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs (Comité de Bassin) et en organisant la concertation pour assurer la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).
- en contribuant à la solidarité pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Des plaines agricoles de Picardie jusqu'à la mer du Nord, le bassin Artois-Picardie s'étend sur 20 000 km² et compte 8 000 Km de cours d'eau, 60 000 Ha de zones humides et 270 Km de côtes.

Il concerne 4,7 millions d'habitants, 2 466 communes, 5 départements et 2 districts internationaux : celui de **l'Escaut** et celui de **la Meuse**



Siège de l'Agence de l'eau Artois-Picardie

200 rue Marceline DESBORDES –
Centre Tertiaire de l'Arsenal –
BP 80 818 Douai CEDEX
Tél : 03 27 99 90 00
Fax : 03 27 99 90 15

Mission Littoral

56 rue Ferdinand BUISSON
BP 217 – 62 203 Boulogne-sur-mer CEDEX

Mission Mer du Nord

200 rue Marceline DESBORDES
Centre tertiaire de l'Arsenal
BP 80 818 – 59 508 Douai CEDEX

Mission Picardie

64 bis rue du Vivier – BP 41 725
80 017 Amiens CEDEX 01

www.eau-artois-picardie.fr

Synthèse des RAD - RPQS des DSP Assainissement

Exercice 2022

Conseil Communautaire du 19 octobre 2023

1

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 062-246200729-20231031-05C_19_10_2023-DE

SLOX



Communauté
d'agglomération
du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

Périmètre et mode de gestion

Le service d'assainissement comprend, depuis le 1^{er} janvier 2018 :

- La collecte, le transport et le traitement des eaux usées
- La gestion des eaux pluviales urbaines
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif.

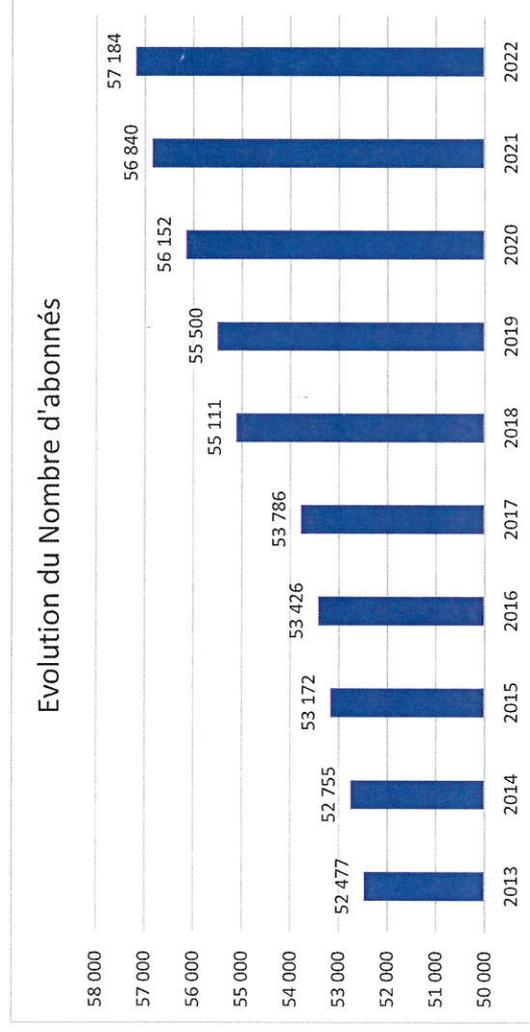
L'exploitation des services est majoritairement déléguée à la société VEOLIA à travers 12 contrats d'affermage dont les échéances s'échelonnent entre le 31 décembre 2023 et le 31 août 2028. Les réseaux eaux usées de la ZA Landacres et les réseaux eaux pluviales de 11 communes sont gérés en régie.

	Date de début de contrat	Date de fin de contrat
Traitement	01/01/2016	31/12/2023
Réseaux de Boulogne sur mer et Hesdigneul les Boulogne	01/01/2022	31/12/2025
Réseaux de Dannes	09/08/2016	08/08/2024
Réseaux de Equihen Plage	01/09/2016	31/08/2028
Réseaux d'Hesdin l'abbé	01/07/2015	30/06/2027
Réseaux de Le Portel	01/01/2018	31/12/2025
Réseaux de Outreau	01/01/2014	31/12/2025
Réseaux de Saint Martin Boulogne, Baincthun, Conteville, La Capelle les Boulogne, Pernes les Boulogne	01/01/2020	31/12/2024
Réseaux de Saint Leonard, Saint Etienne au mont, Isques	01/01/2017	31/12/2024
Réseaux de Nesles, Neufchâtel Hardelot et Condette	01/01/2018	31/12/2025
Réseaux de Wimille et Wimereux	01/01/2017	31/12/2028
Réseaux de la ZI de Landacres	Exploitation en prestations de service par la CAB	
Assainissement Non Collectif	01/01/2020	31/12/2024

Abonnés et volumes

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 062-246200729-20231031-05C_19_10_2023-DE

Le service d'assainissement collectif concerne 57 184 abonnés.



Le service dessert également les activités industrielles, ce qui se traduit par 171 autorisations ou conventions de déversement.

Le service d'assainissement non collectif concerne 2 930 abonnés. A noter que les communes de Pittefaux et Echinghen relèvent entièrement de l'assainissement non collectif

Les réseaux de collecte

Le patrimoine des réseaux d'assainissement représente :

- 528 km de réseaux de collecte
- 184 postes de refoulement (dont 9 dédiés aux eaux pluviales)

Les chiffres clés de l'année 2022 portant sur l'entretien des réseaux :

- 331 interventions pour désobstructions
- 68 300 ml de réseaux curés préventivement, soit 9,1% du linéaire total
- 12 800 ml de réseaux inspectés, soit 1,6 % du linéaire total
- 107 points noirs (un tronçon pour lequel un curage est nécessaire plus de deux fois par an)
- 1390 ml de réseaux ont été renouvelés ou réhabilités par la collectivité

Depuis 2016, la performance des réseaux de collecte doit permettre de limiter les volumes d'eaux déversés sans traitement par temps de pluie. Les réseaux raccordés sur les stations du Portel et de Boulogne ne respectent pas le seuil réglementaire en 2022 et devront faire l'objet de programmes de travaux.

Les stations de traitement

- 12 stations d'épuration de capacité 360 EH à 180 000 EH
- 11 933 000 mètres cube d'eau traitée
- 4 544 Tonnes de boues produites

Les performances des principales stations sont présentées ci-dessous :

	Date	Capacité EH	Charge reçue Moyenne DBO5	Conformité des analyses
Séliane	2006	180 000	53%	100%
Equihen Pl	1989	9 300	40%	100%
Isques	2014	9 750	59%	98%
Landacres	2017	19 500	60%	81%
Le Portel	1994	36 700	38%	97%
Nesles	2010	14 600	51%	83%
Wimereux	2017	25 000	44%	98%

Les principales réalisations 2022 (RPQS)

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
 Reçu en préfecture le 31/10/2023
 Publié le
 ID : 062-246200729-20231031-05C_19_10_2023-DE



Janvier à avril, septembre à décembre

Travaux sur les réseaux du Portel

Les travaux du plan d'actions pour la gestion du temps de pluie du système d'assainissement d'Outreau-Le Portel se sont poursuivis tout au long de l'année. Ainsi, 6 chantiers ont été réalisés au cours de l'année 2022.

Les réseaux des rues du révérend Père Coppin, Jeanne d'Arc, Jean Pourre, Jean Baptiste Gournay ont fait l'objet de renouvellement. Les regards mixtes ont aussi été supprimés rue Rosa Luxembourg et Boulevard Lyautey.



Novembre

Etude de faisabilité pour le renforcement de la station du Portel

Toujours dans le cadre du plan d'actions pour la gestion du temps de pluie, la station d'épuration doit être renforcée pour avoir la capacité de traiter de plus grands volumes par temps de pluie. Les possibilités foncières sont toutefois très limitées au regard de son implantation littorale. Une étude de faisabilité, dont les résultats ont été présentés en novembre, a permis de définir une solution technique restant dans l'emprise de la station. Il s'agira de construire un nouveau bassin de xx m3 et une nouvelle filière de traitement dédiée. L'investissement est estimé à 4,3 M€.

Septembre

Schéma directeur d'assainissement communautaire

Afin de répondre à de nouvelles exigences réglementaires (arrêté du 21 juillet 2015 modifié par arrêté du 31 juillet 2020) en matière de schéma directeur d'assainissement, il est aujourd'hui nécessaire de : Mettre à jour les études existantes afin de bénéficier de diagnostics plus récents et à l'échelle de tous les systèmes d'assainissement de la CAB ; Elaborer des programmes d'actions cohérents et priorisés en fonction des enjeux à l'échelle globale du territoire de la CAB ; Elaborer ou mettre à jour si besoin les zonages des eaux usées et des eaux pluviales.

La pré-étude a été présentée au comité de pilotage en septembre permettant d'établir un premier état des lieux à l'échelle de la CAB et de définir les besoins en vue de l'appel d'offres.

Décembre

Inspection de la station de Landacres par la DREAL

Une visite d'inspection des installations classées (DREAL) a été réalisée le 14 décembre au regard des nombreuses alertes relatives à la réception d'effluents industriels difficilement traitables à la station d'épuration.



Août à décembre

Etat des lieux des contrats de délégation de service public d'assainissement

10 de 12 contrats de délégation de service public, dont ceux représentant les poids économiques les plus importants, ont des échéances comprises entre le 31/12/2023 et le 31/12/2025. Un état des lieux des contrats actuels a été réalisé dont les résultats ont été finalisés en décembre. Cette étude apporte une aide à la décision concernant le mode de gestion et le périmètre du futur service.

L'assainissement non collectif

En 2022, ont été réalisés :

- 43 contrôles de conception d'installations neuves ou réhabilitées
- 14 contrôles de bonne exécution d'installations neuves ou réhabilitées
- 204 contrôles de bon fonctionnement et d'entretien :
 - 150 lors de campagnes initiées par la collectivité
 - 54 lors des ventes

Les résultats de ces 204 contrôles s'établissent comme suit :

Bilan des contrôles	2022
Absence d'installation	20
Installation non conforme - Travaux < 4 ans	26
Installation non-conforme sans danger	123
Aucune non-conformité avec recommandation	33
Aucune non-conformité sans recommandation	2

Les tarifs et l'économie des contrats

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 062-246200729-20231031-05C_19_10_2023-DE

Les tarifs d'assainissement collectif

- Au 1^{er} janvier 2023, le prix est de 4,25 € TTC/m³ (pour 120 m³)
- Harmonisation à un tarif unique sur le territoire aboutit depuis le 1^{er} janvier 2022 (à l'exception de la commune de Dannes)

Les subventions aux usagers

- Les aides au raccordement aux réseaux : **19 usagers** pour un montant d'aide de 26 273 €

Les recettes d'exploitation

	En 2022	
	CAB	VEOLIA
Facturation du service aux abonnés	5 105 353,61 €	12 051 945,00 €
Facturation des frais de contrôle au délégataire	7 954,34 €	0,00 €
Autres prestations auprès des abonnés	0,00 €	585 010,00 €
Subventions (Primes épuratoires)	530 230 €	0,00 €

Les comptes de résultats d'exploitation

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le

ID : 062-246200729-20231031-05C_19_10_2023-DE

S'LO

CARE 2022	Dépenses d'exploitation VEOLIA	Recette d'exploitation VEOLIA	Produit Accessoire VEOLIA	Resultat avant impôt
Boulogne sur mer / Hesdigneul	1 011 239 €	1 511 273 €	85 589 €	585 623 €
Dannes	38 404 €	32 950 €	- €	5 454 €
Equihen Plage	65 768 €	76 523 €	4 346 €	15 101 €
Hesdin l'abbé	67 087 €	35 373 €	1 900 €	29 814 €
Le Portel	364 149 €	362 567 €	15 602 €	14 020 €
Outreau	345 924 €	491 156 €	38 127 €	183 359 €
Saint Martin B. + 4 communes	407 711 €	453 245 €	40 779 €	86 313 €
SIA Pont de Briques	327 816 €	276 657 €	18 891 €	32 268 €
SIA NHNC	379 564 €	354 263 €	38 956 €	13 655 €
SIA WW	355 329 €	351 263 €	32 512 €	28 446 €
ZI Liane	43 595 €	50 511 €	- €	6 916 €
Traitement	8 407 529 €	8 034 321 €	308 308 €	64 900 €
ANC	19 527 €	21 843 €	- €	2 316 €
TOTAL	11 833 642 €	12 051 945 €	585 010 €	803 313 €